

SEA-DOO®



SÉRIE SPARK

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

N O N W

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient des informations sécuritaires importantes.

Âge minimum recommandé pour l'opérateur : 16 ans.

Conservez ce guide du conducteur dans l'embarcation en tout temps.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'exploitation, l'entretien et la maintenance d'un bateau de plaisance peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment les gaz d'échappement des moteurs, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent des cancers et des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez l'embarcation dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre embarcation. Pour en savoir plus, visitez le site : www.p65warnings.ca.gov/marine

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits récréatifs inc. (BRP).

* Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc. Dans l'Espace économique européen (incluant les états membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan), et de la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP. Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

MC® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

ACEMC	D.E.S.S. ^{MC}	ECOMC	iBRMC
iControl ^{MC}	iTC ^{MC}	ROTAX®	SEA-DOO®
Sea-Doo LK ^{MC}	SPARK®	T.O.P.S. ^{MC}	VTSMC
XPS®			

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2022

AVANT DE PARTIR

Règles de base pour utiliser les motomarines en toute sécurité

Avant de partir :

Règles de base de l'utilisation sécurisée des motomarines

Une mauvaise utilisation de la motomarine peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Le conducteur doit être qualifié

Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et doit avoir suivi un cours de sécurité nautique.

Votre État (ou province) peut avoir des exigences supplémentaires.



Le conducteur doit absolument éviter les collisions

- ☑ Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.
- ☑ Restez à une distance suffisante des autres pour que l'embarcation puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.
- ☑ Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle; comme pour les autres bateaux à moteur, **il faut une accélération pour changer de direction.**



Protégez tous les occupants

- ☑ Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

- ☑ Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.

Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).



- ☑ Tous les occupants doivent porter un VFI (vêtement de flottaison individuel) homologué.

- ☑ Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées.
Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale. Évitez de conduire de façon agressive, de virer brusquement ou d'accélérer de façon inattendue.



- ☑ Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.

- ☑ Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations.
Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

N'autorisez pas les comportements dangereux :

- ☑ Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic.
- ☑ Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Langues disponibles

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts

Spark 900 ACE 60
Spark 900 ACE 90

Spark Trixx

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVANT-PROPOS	10
Avant de partir	10
Messages sur la sécurité	10
À propos de ce Guide du conducteur	10

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR	14
Âge minimum et compétences requises	14
Drogue et alcool	14
Cours de sécurité nautique	14
Règlements sur la navigation de plaisance applicables	14
Vêtements de protection	14
Casques : Le pour et le contre	15
Équipement requis	16
FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE EMBARCATION	17
Poussée de la turbine	17
Guidon	17
Cordon d'attache (longe de sécurité)	17
Freinage	18
Clé d'apprentissage (si équipé)	18
Chargement et rangement	18
Accessoires et modifications	19
ROULER EN SÉCURITÉ	20
Conduire avec un ou des passagers	20
Évitement des collisions	20
Comportements de conduite	21
Excès de vitesse	21
Remonter à bord	21
Pièces mobiles	22
Connaître les eaux	22
Règles de navigation	23
Utilisation nocturne	23
Empoisonnement au monoxyde de carbone (CO)	23
Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers	24
Brûlures causées par des pièces chaudes	24
Sports nautiques (remorquage avec l'embarcation)	24
EXERCICES PRATIQUES	28
Choix d'une aire d'exercice	28
Exercices pratiques	28
RAVITAILLEMENT	30
Méthode de remplissage	30
Spécifications d'essence	30
Essence recommandée	31
TRANSPORT DE L'EMBARCATION	32
ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT	34
Étiquettes de sécurité	34
Étiquette mobile	50

INSPECTION AVANT RANDONNÉE	52
Avant de mettre l'embarcation à l'eau	52
Une fois l'embarcation à l'eau	59
ENTRETIEN RÉGULIER	61

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	64
Guidon	66
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	66
Interrupteur de coupure du moteur	67
Manette d'accélérateur	68
Lever iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)	68
Bouton Mode	69
Bouton VTS (correcteur d'assiette) (modèles Trixx)	69
INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)	70
Description de l'indicateur multifonction	70
Navigation sur l'affichage multifonctionnel	72
ÉQUIPEMENT	74
Boîte à gants	75
Compartiment de rangement pour matériel de sécurité	75
Compartiment de rangement (ensemble Commodité)	75
Siège	76
Poignées de maintien du passager	77
Marche d'embarquement (ensemble Commodité)	77
Plateforme d'embarquement	78
Œillets avant et arrière	79
Bouchon de vidange de la cale	79
Stabilisateurs	80
Repose-pieds arrière (modèles Trixx)	80
Réglage de la hauteur du guidon (modèles Trixx)	80
Système audio (si installé)	80
PÉRIODE DE RODAGE	84
Fonctionnement pendant la période de rodage	84
CONSIGNES D'UTILISATION	85
Embarquement	85
Démarrage du moteur	89
Comment arrêter le moteur	89
Direction de l'embarcation	90
Comment passer au point mort (modèles avec iBR)	91
Comment passer en marche avant	91
Comment passer en marche arrière	92
Activation et utilisation du frein	93
Comment utiliser le correcteur d'assiette	94
Recommandations générales	96
MODES DE CONDUITE (900 ACE – 90)	99
Mode Randonnée	99
Mode Sport	99
OPÉRATIONS SPÉCIALES	102
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	102
Chavirement de la motomarine	104

Motomarine submergée	105
Moteur noyé d'eau	105
Remorquage de l'embarcation sur l'eau	105

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN	108
Réglementation de l'EPA – embarcation canadiennes et américaines (É.-U.)	108
Calendrier d'entretien	109
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	114
Huile à moteur	114
Liquide de refroidissement	116
Alignement de la direction	118
Carrosserie centrale	119
Bobines d'allumage	123
Bougies	124
Système d'échappement	125
Échangeur de chaleur et grille d'admission d'eau	126
Anode sacrificielle	127
Fusibles	127
ENTRETIEN DE L'EMBARCATION	130
Soins d'après-utilisation	130
Nettoyage des sièges	130
Carrosserie et coque	130
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	132
Rangement	132
Préparation présaisonnière	136
DOSSIERS DE MAINTENANCE	138

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE L'EMBARCATION	148
Numéro d'identification de la coque	148
Numéro d'identification du moteur	148
Numéro d'identification du fabricant du moteur	148
CONFORMITÉ	149
Étiquette mobile du contrôle d'émissions – 3 étoiles	149
Étiquette du contrôle d'émissions 3 étoiles	150
Étiquette de conformité de l'EPA	151
Étiquette d'exemption réglementaire	152
CLÉ RF D.E.S.S. LÉGENDE	153
SYSTÈME AUDIO BRP	155
RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR	156
Responsabilité du fabricant	156
Responsabilité du concessionnaire	156
Responsabilité du propriétaire	156
Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)	156
Système de contrôle des émissions par évaporation	157

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE ROYAUME-UNI	158
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE	159
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE	160

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

MOTEUR	162
900 ACE	162
VÉHICULE	164
Série Spark	164

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES	168
SYSTÈME DE CONTRÔLE	175
Codes d'erreur	175
Voyants et affichage	176
Codes de l'avertisseur sonore	178

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET AU CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO 2023	182
PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE	182
LIMITES DE RESPONSABILITÉ	182
EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE	182
DURÉE DE LA GARANTIE	183
CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE	184
COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE ..	184
OBLIGATIONS DE BRP	184
TRANSFERT	185
SERVICE À LA CLIENTÈLE	185
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)	186
Période de garantie liée aux émissions	186
Composants couverts	187
Limitation de la portée	188
DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE	189
Vos obligations et droits de garantie	189
Protection de la garantie du fabricant	189
Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie	189
DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES SEA-DOO® 2023	191
Vos obligations et droits de garantie	191
Système de classification par étoiles	193
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE SEA-DOO 2023	195
PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE	195

LIMITES DE RESPONSABILITÉ	195
EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE.....	196
DURÉE DE LA GARANTIE	196
CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE	197
COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE..	198
OBLIGATIONS DE BRP.....	198
TRANSFERT	199
SERVICE À LA CLIENTÈLE	199
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ETATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MO- TOMARINE SEA-DOO 2023	200
PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE.....	200
LIMITES DE RESPONSABILITÉ	200
EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE.....	201
DURÉE DE LA GARANTIE	201
CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE	202
COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE..	202
OBLIGATIONS DE BRP.....	203
TRANSFERT	203
SERVICE À LA CLIENTÈLE	203
MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE.....	204

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	206
NOUS CONTACTER	208
Asie-Pacifique	208
Europe, Moyen-Orient et Afrique.....	208
Amérique latine	208
Amérique du Nord.....	208
CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE	209

Cette page est intentionnellement
vide

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVANT-PROPOS

Nous vous félicitons de l'achat d'une toute nouvelle motomarine Sea-Doo® (ci-après dénommée « embarcation »). Elle bénéficie de la garantie BRP et du réseau de concessionnaires autorisés Sea-Doo pour fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre Produit, veuillez communiquer avec votre Concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *liste de vérification de prélivraison* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- Informations de sécurité
- Informations sur la motomarine.

Vous devez lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine et visionnez attentivement la *Vidéo de sécurité* sur le site :

<https://www.sea-doo.com/safety>

Ou utilisez le code QR suivant :



Messages sur la sécurité

Ce guide du conducteur utilise les symboles et les mots suivants pour souligner des informations particulières :

Ce symbole d'avertissement de sécurité ⚠ signale un risque de blessure.

⚠ DANGER

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS

Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de l'embarcation ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire, le pilote ou un passager d'une embarcation se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres.

Conservez ce Guide du conducteur dans l'embarcation afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes. Ce guide de

l'utilisateur doit être constamment disponible sur l'embarcation.

Ce guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

www.operatorsguides.brp.com

Les informations figurant dans ce document étaient correctes au moment de la publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, certaines différences sont possibles entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Cette page est intentionnellement
vide

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles. Qui-conque utilise cette embarcation doit d'abord lire ce guide et veiller à bien le comprendre avant de se servir de l'embarcation.

Âge minimum et compétences requises

Le conducteur doit être qualifié. Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées pour obtenir toutes les informations utiles sur l'utilisation légale de l'embarcation à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser.

Nous déconseillons d'utiliser cette embarcation si vous souffrez d'une déficience qui nuit à votre vision, à votre temps de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes.

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds.

Drogue et alcool

Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Pour conduire une embarcation, le conducteur et le passager doivent être sobres et attentifs. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Règlements sur la navigation de plaisance applicables

Vérifiez les règlements sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre embarcation. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation.

Vêtements de protection

Tous les occupants DOIVENT :

1. Porter un **vêtement de flottaison individuel (VFI)** homologué et conforme à la réglementation de votre pays. La taille du VFI doit être adaptée à la personne.
2. **Portez un short en néoprène** (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et

irréremédiables. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.

Des chaussures, des gants et des lunettes de protection peuvent également être portés. Sous l'effet du vent, des éclaboussures, des insectes et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.



Si vous prévoyez faire de la motomarine par temps froid ou en eau froide, pensez à ajouter des vêtements chauds appropriés, comme une combinaison humide ou sèche complète. Non seulement cela rendra votre expérience plus confortable, mais cela pourrait également vous protéger de l'hypothermie, ou la retarder, si vous tombez dans l'eau froide. Soyez prêts à faire face à des conditions changeantes.

Casques : Le pour et le contre

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne. Si vous décidez de porter un casque, choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, lorsqu'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau de la même manière qu'un seau. Ceci cause d'extrêmes tensions au niveau du cou et de la colonne vertébrale. Cela peut entraîner un étouffement, de graves ou permanentes blessures au cou et à la colonne vertébrale ou même la mort. Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Équipement requis

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

Cela pourrait comprendre :

- Extincteur. L'entretien, la réparation et le remplissage doivent être effectués conformément aux instructions du fabricant.
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif produisant un son (klaxon, sifflet, cloche, etc.)
- Signal de détresse visuel
- Téléphone dans un compartiment étanche conçu à cette fin
- Carte locale à jour
- Trousse de premiers soins
- Cordage.

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE EMBARCATIION

La performance de votre embarcation peut surpasser celle des autres embarcations que vous avez pu conduire auparavant. Ne croyez pas que toutes les embarcations puissent se piloter de la même façon.

Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre embarcation avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, entraînez-vous à conduire seul dans un endroit approprié, sans circulation, pour vous habituer aux sensations et aux réactions de chaque commande. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti.

Poussée de la turbine

Votre embarcation est dotée d'un système à propulsion par turbine. L'eau est aspirée sous l'embarcation à partir de la grille d'admission. Elle est ensuite accélérée par le venturi pour produire la poussée ou propulsion. Cette eau accélérée ressort à l'arrière de l'embarcation.

Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.

La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas l'embarcation si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Guidon

Votre embarcation est dotée d'un embout orientable à l'arrière du bateau, qui est contrôlé par le guidon afin de diriger le jet d'eau de gauche à droite. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.

Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Cordon d'attache (longe de sécurité)

Gardez le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord.

Si le conducteur tombe de l'embarcation et que le cordon d'attache n'est pas fixé comme recommandé, le moteur ne s'arrêtera pas et l'embarcation continuera de fonctionner sans conducteur. Le conducteur pourrait ne pas être en mesure de revenir à la nage.

Après la randonnée, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation et pour empêcher un démarrage dans un endroit clos (p. ex. un garage).

Afin de prévenir tout démarrage accidentel, débranchez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

Freinage

La plupart des embarcations n'ont pas de moyen de freiner.

Sur certains modèles, des avancées technologiques nous permettent maintenant d'offrir un système de freinage appelé iBR (freinage et marche arrière intelligents). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre embarcation dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage commandée par le conducteur avec le levier iBR affecte également la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une embarcation munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent pas s'arrêter aussi rapidement que vous. N'oubliez pas d'informer le pilote d'une embarcation qui a l'intention de vous suivre en convoi que votre embarcation a une capacité de freinage supérieure et qu'il est nécessaire de maintenir une plus grande distance entre les embarcations.

Le système de freinage iBR ne peut pas empêcher votre embarcation de dériver sous l'effet du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Clé d'apprentissage (si équipé)

La Learning Key Sea-Doo LK^{MC} limite la vitesse de l'embarcation. Il pourrait s'agir d'une option pour les nouveaux utilisateurs et les conducteurs moins expérimentés qui leur permettrait d'apprendre à conduire l'embarcation.

Communiquez avec votre concessionnaire Sea-Doo autorisé par BRP pour savoir si cet accessoire est offert pour votre modèle.

Chargement et rangement

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ^{MC} de BRP. Des accessoires compatibles

qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.

Lorsque vous transportez des charges sur la plateforme arrière ou sur les accessoires de chargement, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement de conduite pour réduire le risque d'éjection hors de l'embarcation, ou de contact avec le chargement pouvant entraîner des blessures :

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité.

Ne transportez jamais des objets sur la plateforme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. La cargaison peut interférer avec la corde et se détacher, devenant ainsi un obstacle pour la personne remorquée.

Reportez-vous à la *Fiche technique* pour la contenance d'huile maximale.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

- causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident
- provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures
- affecter les dispositifs de protection fournis par le véhicule.

vos véhicule peut également devenir illégal à conduire.

À titre d'exemple, l'installation d'un GPS supplémentaire ou d'un support pour téléphone portable peut empêcher les capacités de conduite du véhicule et augmenter le risque de perte de contrôle.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

ROULER EN SÉCURITÉ

Conduire avec un ou des passagers

Le conducteur a la responsabilité d'informer et de protéger le ou les passagers qu'il invite à bord de son embarcation.

Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, la courroie de siège ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds.

Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une embarcation à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale. Évitez de conduire de façon agressive, de virer brusquement ou d'accélérer de façon inattendue.

Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Tous les occupants doivent porter un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.

Lorsque l'embarcation franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

La navigation avec un passager modifie le comportement de l'embarcation et exige plus d'habileté.

Évitement des collisions

Scrutez attentivement et constamment votre environnement pour détecter les personnes, les objets et les autres embarcations.

Restez à une distance suffisante des autres pour que l'embarcation puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité. Ne relâchez pas la manette d'accélérateur lorsque vous essayez de vous éloigner d'un objet flottant, d'une autre embarcation, parce que vous avez besoin de cette manette pour vous diriger.

Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic. Vous pourriez surestimer les capacités de l'embarcation ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Lorsque vous circulez sur une embarcation munie d'un système de freinage, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage commandée par le conducteur avec le levier iBR affecte également la distance d'arrêt.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

Comportements de conduite

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations. Restez à une distance suffisante des autres pour que l'embarcation puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.

Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent éjecter des passagers.

Évitez de naviguer dans les eaux très agitées ou de faire des manœuvres extrêmes comme des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations; les sauts peuvent causer des blessures au dos ou à la colonne vertébrale (paralyse).

Excès de vitesse

Bien que votre embarcation puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que lorsque des conditions idéales sont réunies et dans les zones où cela est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de l'embarcation, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves.

Remonter à bord

Le conducteur et le ou les passagers doivent savoir nager et remonter sur l'embarcation à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile.

De plus, assurez-vous que vous et tous les passagers savez comment remonter lorsque des accessoires sont installés à l'arrière. Montez à bord de l'embarcation depuis l'arrière et faites le tour des accessoires en faisant attention. Si vous éprouvez des difficultés, vous devez savoir comment retirer les accessoires et les déplacer vers l'avant pour offrir un meilleur accès à la plateforme d'embarquement.

Si les accessoires sont trop lourds, nagez vers le côté puis utilisez la poignée de maintien du passager et/ou la courroie de siège pour vous soulever à bord.

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde, en particulier lorsque du chargement est installé à bord sur la plateforme arrière.

Pour éviter un démarrage accidentel, détachez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque les passagers nageurs montent à bord de l'embarcation.

Pièces mobiles

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de l'embarcation. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique de la barrière peut écraser les doigts ou les orteils des personnes qui s'accrochent à l'arrière de votre embarcation.

Connaître les eaux

Lorsque l'embarcation est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Planifiez votre itinéraire et évitez les eaux peu profondes ou les rochers cachés, les rapides, ainsi que d'autres sources de risques possibles. Lorsque vous quittez le quai, expliquez toujours votre itinéraire et l'heure d'arrivée prévue à une personne de confiance à terre. Elle pourra appeler les secours si vous êtes en retard et que vous ne l'avez pas contactée.

Le courant, les marées, les rapides, les obstacles cachés, les sillages et les vagues, etc. peuvent affecter la sécurité de la navigation. En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Appliquez le principe : 1/3 du carburant pour atteindre votre destination, 1/3 pour revenir, et gardez 1/3 en réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Faites toujours attention aux débris et aux objets dans l'eau. Ils pourraient être ramassés et projetés vers l'arrière par la pompe à jet sur des personnes.

Règles de navigation

Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire. Faites toujours preuve de bon sens et de courtoisie.

Conduire une embarcation peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Les aides à la navigation sur le rivage ou dans l'eau, comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Ils peuvent indiquer :

- si vous devez passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée
- la voie que vous devez emprunter
- si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite
- des dangers
- des limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles.

Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement.

Utilisation nocturne

L'embarcation n'est pas adapté à une conduite de nuit.

Empoisonnement au monoxyde de carbone (CO)

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz mortel. Son inhalation peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et éventuellement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de fuir pour se mettre en sécurité. Par ailleurs, de telles concentrations peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si vous ressentez des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, quittez immédiatement les lieux, sortez pour prendre de l'air frais et consultez un médecin.

Afin d'éviter les blessures graves, voire la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner l'embarcation dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un hangar à bateaux, un garage, une digue ou d'autres embarcations à proximité. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière l'embarcation lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement.

Au retour, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur d'arrêt du moteur pour éviter toute utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes et pour empêcher le démarrage dans un environnement fermé (ex : garage).

Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Suivez scrupuleusement les instructions de la *Procédure de remplissage de carburant*.
- Ne démarrez jamais l'embarcation s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.
- Ne transportez pas de récipients d'essence dans **AUCUN** des compartiments de stockage
- Utilisez uniquement un contenant pour carburant LinQ approuvé par BRP, qui devrait être correctement installé et sécurisé.
- Ne remplissez jamais une réserve de carburant sur l'embarcation, mais toujours sur le quai ou la rive.
- Ne remorquez jamais un skieur ou un planchiste lorsqu'une réserve de carburant est installée sur la plateforme de baignade.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures causées par des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Sports nautiques (remorquage avec l'embarcation)

Modèles avec une capacité de 3 places assises ou plus uniquement

Accessoires et dispositifs de remorquage

Certains modèles d'embarcations viennent équipés d'œillets de remorquage ou d'un mât de ski.

Utilisez le mât de ski, si équipé, pour fixer un câble de ski ou de planche nautique.

Utilisez l'œillet de remorquage arrière pour fixer un câble de remorque pour un pneumatique.

N'utilisez pas ces points d'attache ou toute autre partie de l'embarcation pour remorquer un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif qui pourrait rester en suspension dans l'air ou pour tirer un autre bateau. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Ne transportez jamais des objets sur la plateforme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. Les objets peuvent interférer avec la corde de remorquage et la détacher, devenant ainsi un obstacle pour la personne qui tient la corde.

Capacité de remorquage de l'embarcation

Vous devez toujours avoir un observateur à bord de l'embarcation pour surveiller la personne tirée et communiquer au conducteur tous les signaux de main de la personne tractée. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de l'embarcation.

Vous devez avoir des sièges pour tous les occupants : opérateur, observateur, personne remorquée. Par conséquent, si vous êtes le seul bateau, votre embarcation doit avoir une capacité de 3 places assises ou plus et vous ne pouvez remorquer qu'une seule personne.

Remorquage et observation

Si vous n'avez jamais remorqué quelqu'un derrière votre embarcation, il est bon de passer quelques heures en tant qu'observateur, en collaboration avec un opérateur expérimenté et profitant de son expérience. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Tirer un pneumatique, un skieur ou un planchiste modifie le comportement de l'embarcation et exige plus d'habileté.

Respectez toujours la sécurité et le confort de la personne que vous remorquez.

N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.

Ne faites jamais de virages brusques lorsque vous remorquez un skieur ou un ou plusieurs planchiste(s). Cela peut entraîner une accélération soudaine de la vitesse du skieur ou du planchiste. N'utilisez pas le système de freinage, sauf si cela est absolument nécessaire. N'oubliez pas que, même si cette embarcation est manœuvrable et a des capacités de freinage, la personne remorquée peut ne pas être en mesure d'éviter un obstacle ou votre embarcation.

Le conducteur, l'observateur et la personne remorquée, skieur ou planchiste(s), doivent apprendre les signaux manuels avant le départ.

Signaux de main

1. Accélérer Pouce dans les airs		5. Couper le moteur Signal de main qui coupe la gorge	
2. Ralentir Pouces vers le bas		6. Tout va bien après une chute Mains serrées au-dessus de la tête	
3. Tournant Geste de la main circulaire au-dessus de la tête, puis pointer la main dans la nouvelle direction		7. Arrêter Main au dessus de la tête et doigts écartés	
4. Retour au rivage Petites tapes sur le dessus de la tête		8. Tout va bien Un cercle formé avec le pouce et l'index	

Câble de remorque

N'enroulez jamais le câble de remorque autour de votre taille, main ou toute autre partie du corps. La corde pourrait soudainement perdre son mou et vous causer des blessures graves, comme l'amputation.

L'observateur et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Un câble de remorquage détendu peut s'emmêler lorsqu'une ou plusieurs personnes ou des objets sont présents sur l'embarcation ou dans l'eau, en particulier lors d'un virage serré ou d'une manœuvre circulaire, et causer des blessures graves.

Ne tirez pas la corde de remorquage devant d'autres bateaux. Ne passez pas sur la corde avec l'embarcation car elle pourrait se coincer dans la turbine.

Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

Utilisez toujours une corde de remorquage d'une résistance à la traction appropriée et d'une longueur suffisante. Inspectez la corde et les connecteurs avant chaque utilisation. Ne pas utiliser cette planche ISUP si elle n'est pas en bon état. Assurez-vous que la corde de remorquage est correctement fixée à votre embarcation.

Débranchez toujours la corde de remorquage et rangez-la en toute sécurité dans l'embarcation lorsqu'elle n'est pas utilisée. Bien que certaines embarcations soient équipées ou puissent être équipées d'un mécanisme de remorquage spécialement conçu, évitez d'installer une barre de remorquage sur une embarcation. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.

Chute d'un skieur ou d'un planchiste

Toute chute peut entraîner des blessures : S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.

Gardez toujours le skieur ou le planchiste tombé en vue et du côté du conducteur de l'embarcation. Encerclez lentement le skieur ou le planchiste tombé pour ramener la poignée de la corde de remorquage ou le ramener à bord. Coupez toujours le moteur lorsqu'un skieur ou un planchiste monte ou descend de l'embarcation ou se trouve à proximité de celle-ci.

Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

EXERCICES PRATIQUES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de l'embarcation avant de partir sur l'eau.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. Assurez-vous que la zone répond aux exigences suivantes :

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Profondeur d'eau suffisante

Exercices pratiques

Entraînez-vous avec les exercices suivants.

Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse.

Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage. N'oubliez pas que la vitesse de l'embarcation, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Exercez-vous à relâcher l'accélérateur tout en allant à grande vitesse et à ressentir le taux de décélération à une vitesse différente.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR (si équipée). Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

Direction et contournement d'un obstacle

Exercez-vous à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant l'embarcation et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR (si équipée). Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

REMARQUE :

En effectuant cet exercice, vous apprendrez à diriger l'embarcation dans une autre direction.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment l'embarcation se comporte en marche arrière et comment elle réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE :

En marche arrière par contre, l'embarcation tourne en sens inverse de la direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le guidon et le levier d'iBR (si équipée) afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler l'embarcation.

Mode Vitesse lente, Mode Ski et Mode Limiteur de vitesse (si équipé)

Si l'embarcation comporte ces modes, il est aussi important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec leur utilisation avant de circuler avec des passagers.

 AVERTISSEMENT

Les modes ski et limiteur de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas l'embarcation.

RAVITAILLEMENT

Méthode de remplissage

AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et explosive dans certaines conditions. Suivre à la lettre les instructions données dans cette section. Une manipulation incorrecte du carburant peut entraîner des dommages matériels, des blessures graves ou la mort. Les fuites de carburant constituent des risques d'incendie et d'explosion. Inspectez fréquemment le système pour détecter les fuites.

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

1. Arrêtez le moteur.
2. Le conducteur et le ou les passagers doivent sortir du véhicule.
3. Si vous êtes sur l'eau, amarrez solidement l'embarcation au dock.
4. Dévissez doucement le bouchon d'essence dans le sens antihoraire afin de stabiliser la pression avant de le retirer.

REMARQUE :

Un léger sifflement est normal.

5. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.

REMARQUE :

Assurez-vous de verser le carburant au bon endroit et de ne pas utiliser un trou de ventilation ou un trou pour mât de ski par erreur.

6. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
7. Cessez de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendez un instant avant d'enlever le bec. Ne reculez pas le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir. Évitez tout remplissage excessif.
8. Remettez le bouchon d'essence en place et vissez-le complètement.
9. Toujours essuyer tout carburant répandu sur l'embarcation.
10. Après le ravitaillement en carburant, toujours ouvrir ou retirer le siège ou le panneau latéral (selon les modèles) et s'assurer qu'il n'y a pas d'odeur d'essence à l'intérieur du compartiment moteur. Ne démarrez pas l'embarcation à la moindre d'odeur d'essence.

Spécifications d'essence

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche.

L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant:

Moteur	Essence recommandée
300	Utiliser de l'essence super sans plomb avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 92, ou un indice d'octane RON de 95.
Tous les autres	Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane AKI (RON+MON)/2 de 87, ou un indice d'octane RON de 91.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

TRANSPORT DE L'EMBARCATION

AVIS

L'écartement maximal des supports de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de l'embarcation se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de l'embarcation soit bien soutenu.

Placer l'embarcation dans sa position normale de fonctionnement.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.

Attachez l'embarcation aux œillets avant et arrière (proue/poupe) de manière à ce qu'elle soit fermement fixée sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement ainsi que le siège sont bien verrouillés.

Assurez-vous que tous les accessoires et le chargement sont correctement fixés.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Ne pas faire passer de cordes ou de sangles par-dessus le siège et ne les fixer pas à la poignée de maintien pour éviter que ces pièces ne soient endommagées de façon permanente. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec l'embarcation.

Recouvrir l'embarcation d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de planche nautique de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 embarcations à la fois, si équipé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visionner la vidéo suivante : SEA--
DOO HOW TO SERIES - PROPER WATERCRAFT TRAILERING

<https://www.youtube.com/watch?v=mXtHWldt7yl>

Ou utilisez le code QR suivant :



⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les sièges, les accessoires et le chargement sont correctement fixés. Retirez tout ce qui pourrait tomber sur la route et créer un danger pour les autres véhicules.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT

Étiquettes de sécurité

Ces étiquettes sont posées sur le véhicule pour la sécurité du conducteur, des passagers, ou des passants

Le pilote et le passager (si présent) doivent lire et comprendre ces informations avant le départ.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décolent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Conformité canadienne – Étiquette d'avis

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN

MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES

MAX.			kg
			lbs/lb
MAX.	 + 		kg
			lbs/lb

CATEGORY / CATÉGORIE:

MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE: **m**

MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE: **knots/noeuds**

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. (YDV)
565 de la Montagne, Valcourt, J0E 2L0, QC, CA
Rotaxstrasse 1, Gunskirchen, A-4623, AT

MODEL / MODÈLE :

THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED.

LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU REGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.

CAPACITÉS MAXIMALES

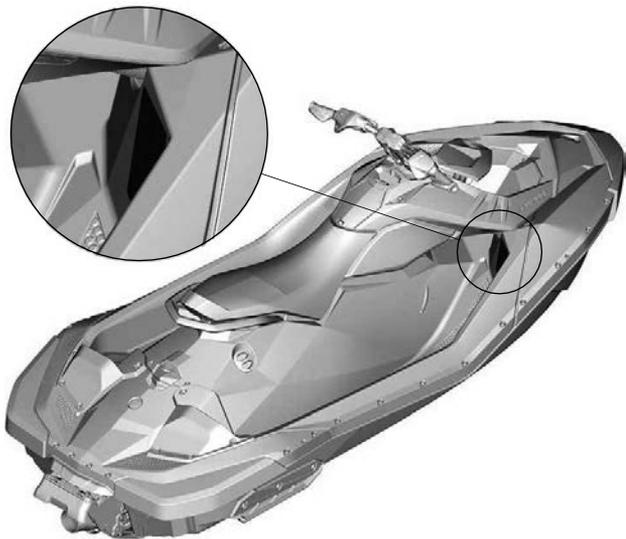
LES INFORMATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT
ÉGALEMENT AUX ÉTATS-UNIS.

6109_FR



CAN ICES-002/ NMB-002

CONFORMITÉ CANADIENNE – ÉTIQUETTE D'AVIS

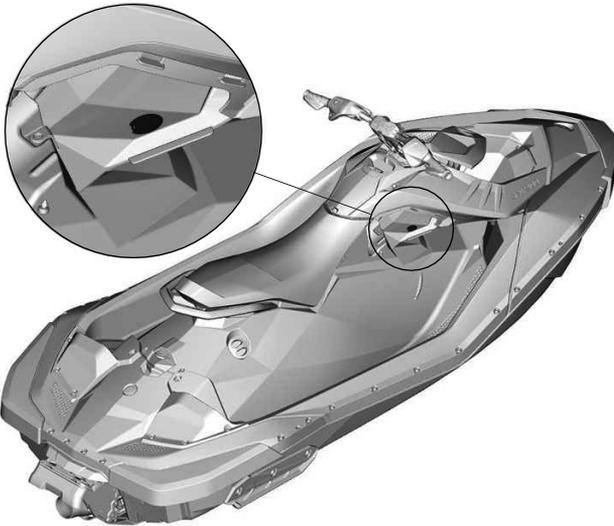


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Ne pas utiliser pour le rangement – Étiquette



NE PAS UTILISER POUR LE RANGEMENT – ÉTIQUETTE



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Informations générales – Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT**Exigez une bonne utilisation de la motomarine**

Une mauvaise utilisation de la motomarine peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Le conducteur doit être qualifié**16+**

Assurez-vous que le conducteur est âgé d'au moins 16 ans et a suivi un cours de sécurité nautique. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.

Le conducteur doit absolument éviter les collisions

- ✓ Gardez constamment un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations.

- ✓ Restez à une distance suffisante des autres pour que la motomarine puisse s'immobiliser d'elle-même en toute sécurité.

- ✗ Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un obstacle : comme pour les autres bateaux à moteur, il faut une accélération pour changer de direction.

**Lisez le Guide du conducteur**

Regardez la vidéo de sécurité. (<https://www.sea-doo.com/owners/safety/safety-video.html>)

Brevets : www.brp.com/en/about-brp/patents.html

Protégez tous les occupants

- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) et un vêtement de flottaison individuel (VFI) homologué. Reportez-vous à la section Sécurité des occupants de cette étiquette. Demandez aux occupants de lire la section Sécurité des occupants et assurez-vous qu'ils sont convenablement habillés.

- ✗ Ne mettez pas les gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de la motomarine.

- ✓ Assurez-vous que les occupants sont correctement assis et se tiennent aux poignées.

- ✓ Évitez les manœuvres brusques, les virages serrés et les accélérations imprévues qui peuvent éjecter des passagers.
- ✗ Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

N'autorisez pas les comportements dangereux :

- ✗ Ne vous approchez pas d'autres personnes pour les éclabousser, ne passez pas trop près d'autres embarcations et n'allez pas trop vite compte tenu du trafic.

- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

**SÉCURITÉ DES OCCUPANTS****Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles**

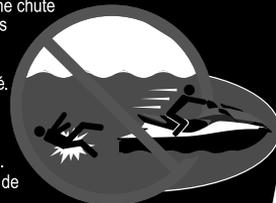
- ✓ Portez un short en néoprène (matériau des combinaisons humides) pour éviter la pénétration d'eau sous pression dans le rectum ou le vagin lors d'une chute en arrière. Il est arrivé que des plaisanciers non équipés d'un short en néoprène subissent des lésions rectales, vaginales et internes graves et irrémédiables.

- ✓ Portez un VFI (vêtement de flottaison individuel) homologué.

- ✓ Soyez correctement assis(e) et tenez-vous fermement aux poignées. Les occupants peuvent être éjectés d'une motomarine à la suite d'une accélération inattendue ou d'une manœuvre brutale.

- ✗ Ne conduisez jamais la motomarine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Ne montez pas sur la motomarine si vous n'êtes pas convenablement habillé(e).



5593_FR



Portez un VFI
Portez un vêtement en néoprène

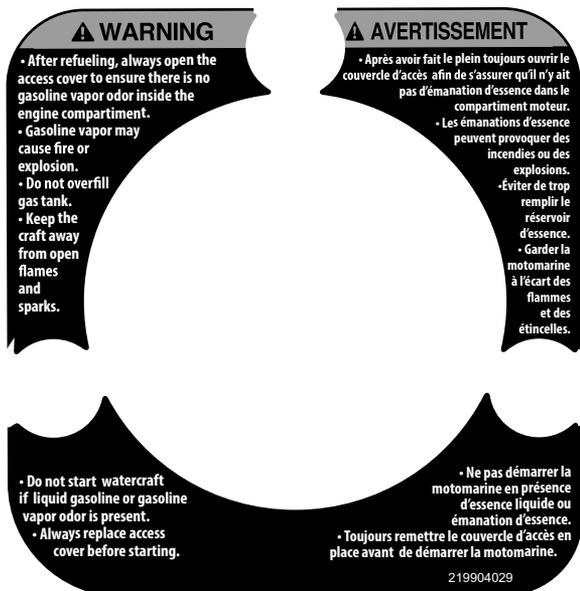
Reportez-vous au
Guide du conducteur



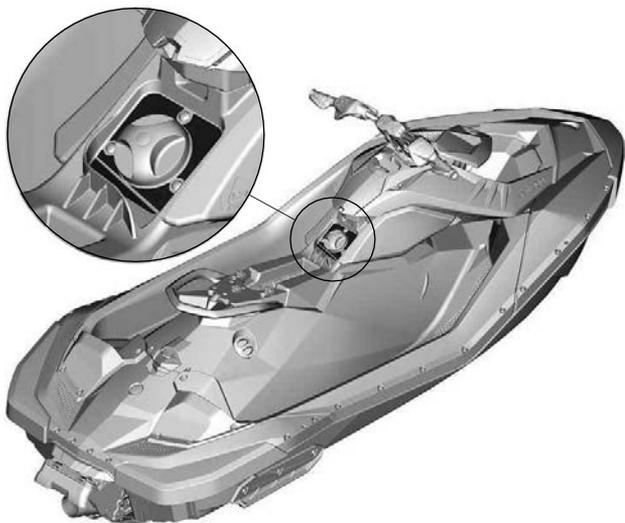


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Procédure de ravitaillement en carburant – Étiquette d'avertissement



PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

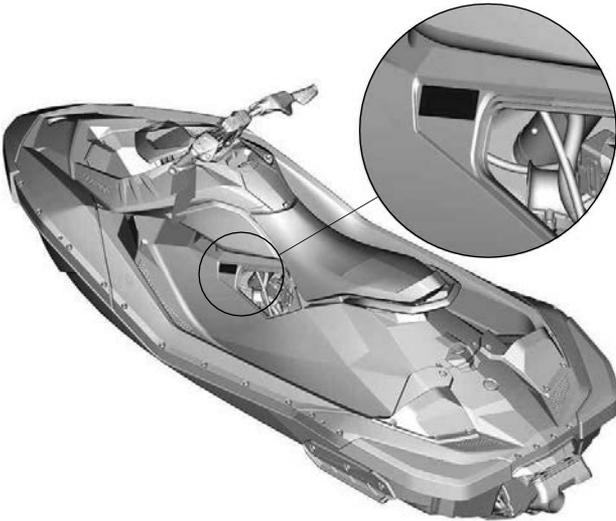
Batterie – Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.
- Certaines composantes dans l'habitacle du moteur peuvent être très chaudes. Le contact direct sur la peau peut causer des brûlures.

219904284

BATTERIE – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT

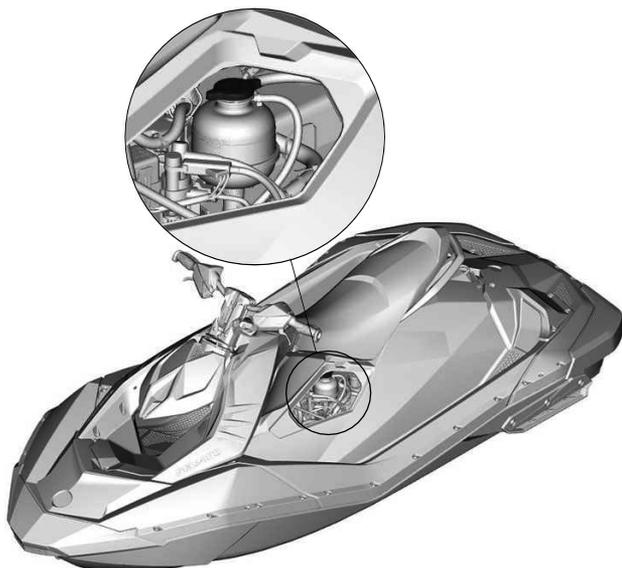


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement



NE PAS OUVRIR SI CHAUD - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Niveau d'huile du moteur - Étiquette de mise en garde



NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR - ÉTIQUETTE DE MISE EN GARDE



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

2 passagers seulement – Pictogramme



2 PASSAGERS SEULEMENT – PICTOGRAMME

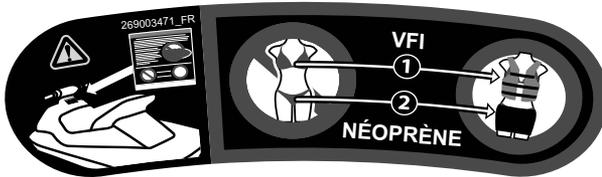


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

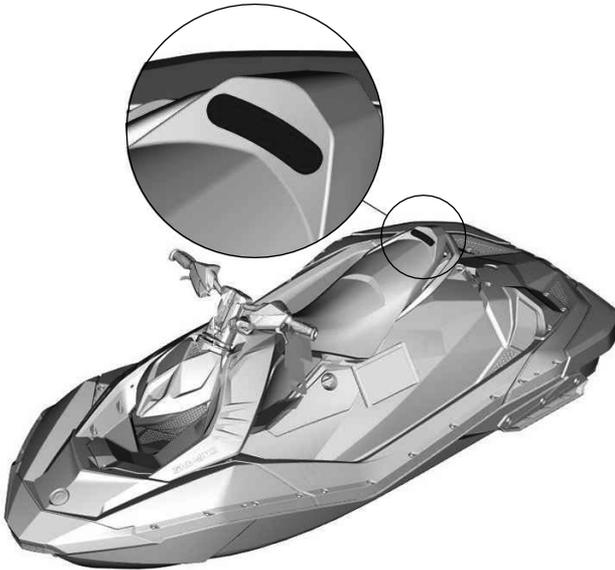
Tenue vestimentaire appropriée pour les passagers – Pictogramme d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

- Consulter l'étiquette de sécurité générale sur la boîte à gants.
- Les planchistes doivent toujours porter un VFI approuvé.
- De même, ils doivent toujours porter des shorts en néoprène (matériau de la combinaison humide).



TENUE VESTIMENTAIRE APPROPRIÉE POUR LES PASSAGERS – PICTOGRAMME D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Réembarquement – Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

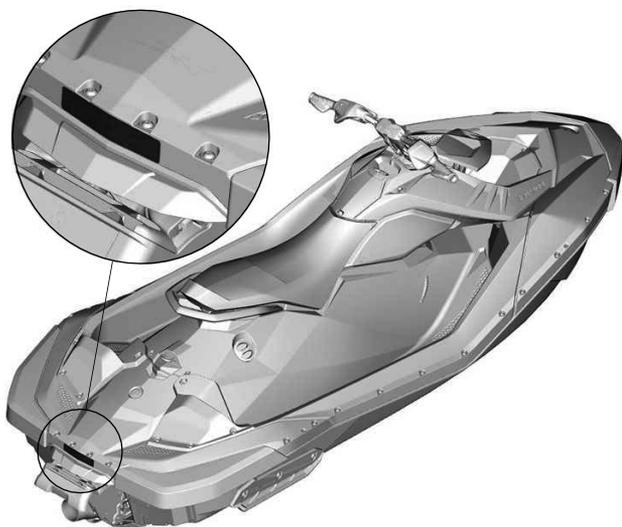
- Le moteur doit être arrêté avant d'embarquer.
- Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission.

EMBARQUEMENT: • Embarquer une personne à la fois. • Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

219904255B

RÉEMBARQUEMENT – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

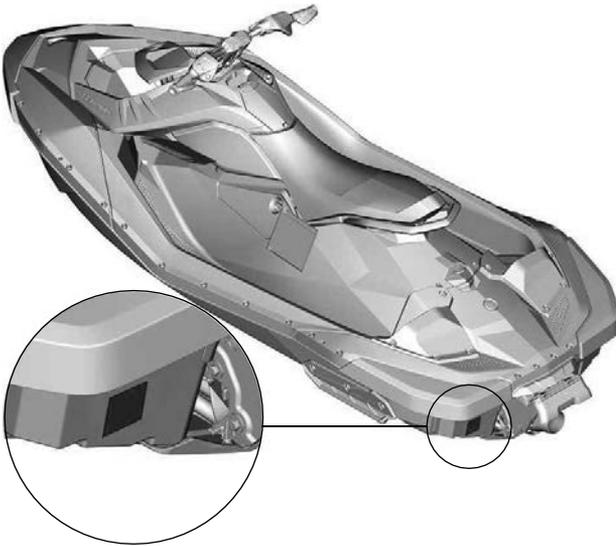
Chavirage – Étiquette de mise en garde**⚠ ATTENTION**

Le radiateur dans la coque peut être très chaud. Évitez tout contact avec le radiateur car des brûlures peuvent survenir.

219904061

AVIS

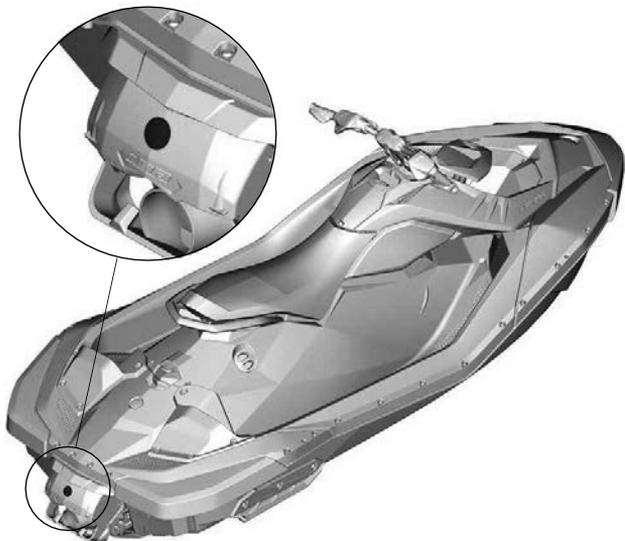
- S'assurer que le moteur est arrêté.
- Agriper la grille d'admission et monter sur le rebord du pare-choc.
- Retourner la motomarine.

**CHAVIRAGE – ÉTIQUETTE DE MISE EN GARDE****EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE**

Ne pas utiliser pour embarquer



NE PAS UTILISER POUR EMBARQUER – ÉTIQUETTE

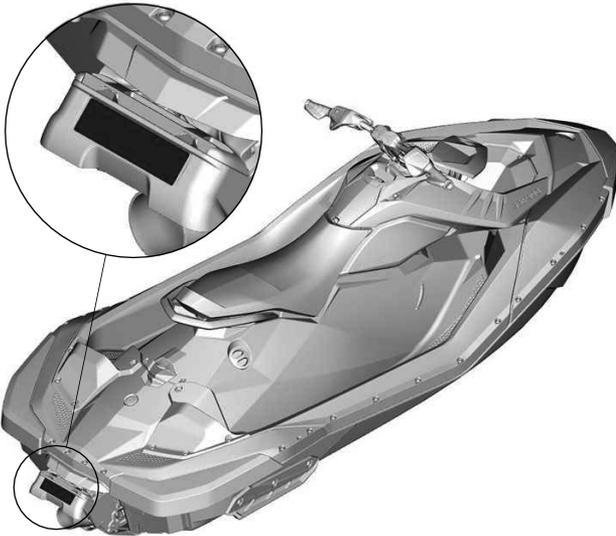


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Porte iBR – Étiquette d'avertissement



PORTE iBR – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Étiquette mobile

Étiquette mobile iBR



Comment freiner

- Pressez la manette de frein

Comment engager la marche arrière

- Maintenez le levier du frein engagé

Comment engager la marche avant

- Tapotez la manette des gaz pour engager la marche avant à partir du point mort.
- Pressez la manette des gaz pour accélérer.

Comment se rendre au point mort

- Touchez le levier de frein

Se référer au Guide du conducteur pour plus d'informations.



219906001_FR



iBR

**FREIN ET MARCHÉ ARRIÈRE
INTELLIGENTS**

TROISIÈME GÉNÉRATION

- Vous permet de vous arrêter plus tôt pour **une plus grande tranquillité d'esprit**.
- Reconnu par les Gardes-côtes américains pour **avoir amélioré la sécurité nautique** depuis 2009.
- La troisième génération offre un **contrôle plus précis et plus réactif** pendant le freinage et l'accostage.

SEA-DOO

Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

 **AVERTISSEMENT.** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'État de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motomarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motomarine.



Pour en savoir davantage, visitez le
www.P65warnings.ca.gov/products/marine

219905280_FR

INSPECTION AVANT RANDONNÉE

Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation.

Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

Voir la section *Procédures d'entretien* pour plus de détails.

Avant de mettre l'embarcation à l'eau

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE : Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre l'embarcation à l'eau.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT
Coque	Inspecter la coque, la plaque d'appui et la grille d'entrée d'eau pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées. Nettoyer correctement la coque avant de mettre l'embarcation à l'eau lorsqu'elle a été déplacée vers un autre plan d'eau afin d'éviter la propagation d'espèces aquatiques envahissantes (EAE).
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer
Bouchons de vidange	Serrer

Réservoir de carburant	Remplissez.
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence
Niveau d'huile à moteur	Vérifier et remplir
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier et remplir
Système de direction	Vérifiez le fonctionnement.
Levier iTC	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé <i>Sea-Doo</i> .)
Levier iBR (si équipé)	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé <i>Sea-Doo</i> .)
Couvercle du compartiment de rangement avant (si équipé), boîte à gants et siège	S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés.
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifiez le fonctionnement.
Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore	Vérifiez le fonctionnement.
État de la batterie et des connexions	Vérifier tous les mois
Anode sacrificielle	Inspecter tous les mois (plus souvent si l'embarcation est utilisée en eau salée) et la remplacer au besoin.
Système audio (si équipé)	<ul style="list-style-type: none"> – Avant l'installation, assurez-vous que le loquet peut se déplacer librement et revenir à sa position initiale. – Après l'installation, vérifiez que le système audio est correctement installé et fixé.

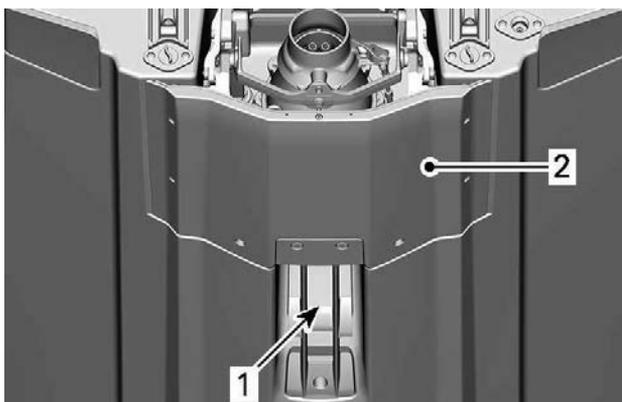
Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Nettoyez correctement la coque avant de mettre l'embarcation à l'eau dans un autre plan d'eau afin d'éviter la propagation d'espèces aquatiques envahissantes. Reportez-vous à la section *Espèces aquatiques envahissantes (EAE)* incluses à la fin de ce section.

Admission d'eau de la turbine

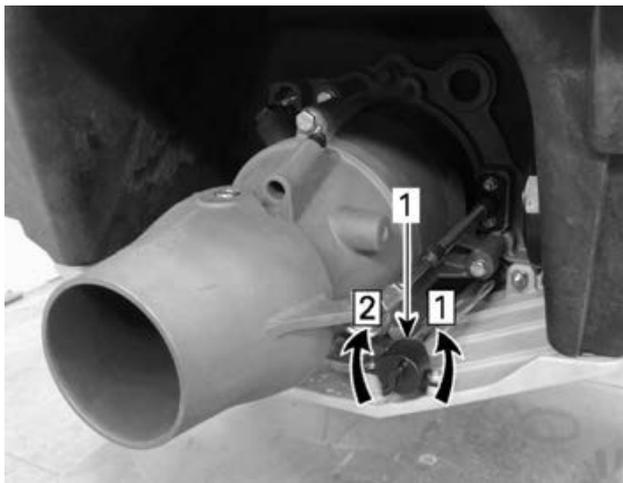
Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyez au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé *Sea-Doo*.



1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Bouchon de vidange

Remettre le bouchon de vidange de la cale.

**TYPIQUE**

1. Bouchon de vidange

1. Desserrer

2. Serrer

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives au ravitaillement.

Compartment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Pour accéder au compartiment moteur, ôtez le couvercle d'accès gauche. Voir les *Procédures d'entretien*.

Huile à moteur

Assurez-vous que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section *Procédures d'entretien*.

Liquide de refroidissement

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *Procédures d'entretien*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

⚠ ATTENTION

Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que l'embarcation est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de l'embarcation).

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de l'embarcation. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Levier d'accélérateur intelligent (iTC)

Vérifier si le levier iTC se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le levier iTC fonctionne avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé *Sea-Doo*

Levier iBR

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Compartiments de rangement, plate-forme d'embarquement et siège

Vérifiez que la boîte à gants, la plateforme d'embarquement, les panneaux d'accès, le siège sont fermés et verrouillés.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la plate-forme d'embarquement, les panneaux d'accès et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si vous retirez le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur ou si vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, cela n'arrête pas le moteur. Vous ne devez pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Que faire après avoir quitté l'eau

Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) sont des espèces végétales ou animales non indigènes qui menacent la diversité ou l'abondance des espèces indigènes. Elles menacent également l'écologie naturelle de la masse d'eau qu'elles infestent. Les EAE ont presque toujours un impact négatif sur la voie d'eau, les espèces indigènes et les activités récréatives ou commerciales.

Les exemples courants d'EAE sont :

- myriophylle d'Eurasie
- hydrille

- lamproie marine
- moule zébrée
- carpe asiatique
- gobie

De nombreux autres exemples d'EAE existent dans les voies navigables du monde entier.

Un facteur typique des infestations d'EAE est que les espèces non indigènes sont introduites par l'activité humaine. Certaines AIS sont introduites par des opérations commerciales ; cependant, les EAE peuvent être introduites par des activités de navigation de plaisance. Le transport des embarcations de plaisance et des équipements de sports nautiques entre les voies navigables peut être un facteur important dans la propagation des EAE.

En tant que propriétaires d'embarcations responsables, nous DEVONS faire notre part pour empêcher la propagation de ces auto-stoppeurs aquatiques. Vérifiez votre embarcation chaque fois que vous quittez l'eau! Dans de nombreux cas, la loi l'exige. Assurez-vous de vérifier les règlements locaux des voies navigables que vous visitez.

Nettoyez, vidangez et séchez - tout, à chaque fois!

Après chaque sortie en bateau, avant de quitter l'accès à l'eau, suivez ces trois étapes simples pour arrêter la propagation des EAE. C'est la façon dont les plaisanciers contribuent à protéger l'environnement des dommages que les EAE peuvent causer.

Nettoyer

Inspectez et enlevez toute plante, poisson, animal, boue ou autre débris visible de l'embarcation (y compris la coque, la grille d'admission et la buse de la pompe à jet), de la remorque et de tout équipement, engin et accessoire de sports nautiques avant de quitter le plan d'eau.

Nettoyez toutes les pièces, l'équipement et les accessoires qui ont été en contact avec l'eau.

Vidangez

Videz et rincez toute l'eau de l'embarcation, du système d'échappement, de la cale, des flotteurs de ponton et de tous les espaces ou objets susceptibles de contenir de l'eau.

Jetez les appâts vivants non désirés à la poubelle.

Séchez

Laissez tout sécher complètement (pendant 5 jours ou plus, consultez les lois locales) avant de visiter d'autres plans d'eau.

Une fois l'embarcation à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis l'embarcation à l'eau et avant de l'utiliser.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer l'embarcation seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE : Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre l'embarcation à l'eau.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT
Infocentre numérique	Vérifier le fonctionnement.
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifier le fonctionnement.
Système correcteur d'assiette (VTS)	Vérifier le fonctionnement.

Indicateur multifonctionnel

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR

AVIS

Pour éviter les collisions, vérifiez qu'il y ait assez d'espace devant et derrière l'embarcation pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. L'embarcation se déplacera durant cette vérification.

1. Retirez les amarres qui retiennent l'embarcation au quai.
2. Démarrez le moteur et s'assurer que l'embarcation est immobile.
3. Sur la gauche du guidon, enfoncez complètement le levier iBR; l'embarcation devrait reculer lentement.

4. Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Système correcteur d'assiette (VTS) (si équipé)

Lorsque le moteur est en poussée avant, utilisez le correcteur d'assiette (VTS) pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas pour vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette en double-cliquant sur le bouton VTS à flèches HAUT/BAS (selon le modèle).

Consultez *Instructions de conduite* pour obtenir des instructions détaillées.

ENTRETIEN RÉGULIER

Une inspection de sécurité annuelle de votre embarcation est fortement recommandée par BRP. Contactez un concessionnaire Sea-Doo agréé pour en savoir plus.

Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule.

Chaque visite au concessionnaire Sea-Doo autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous prions de vous rendre chez votre concessionnaire Sea-Doo autorisé dans les plus brefs délais si vous avez connaissance d'une campagne liée à la sécurité.

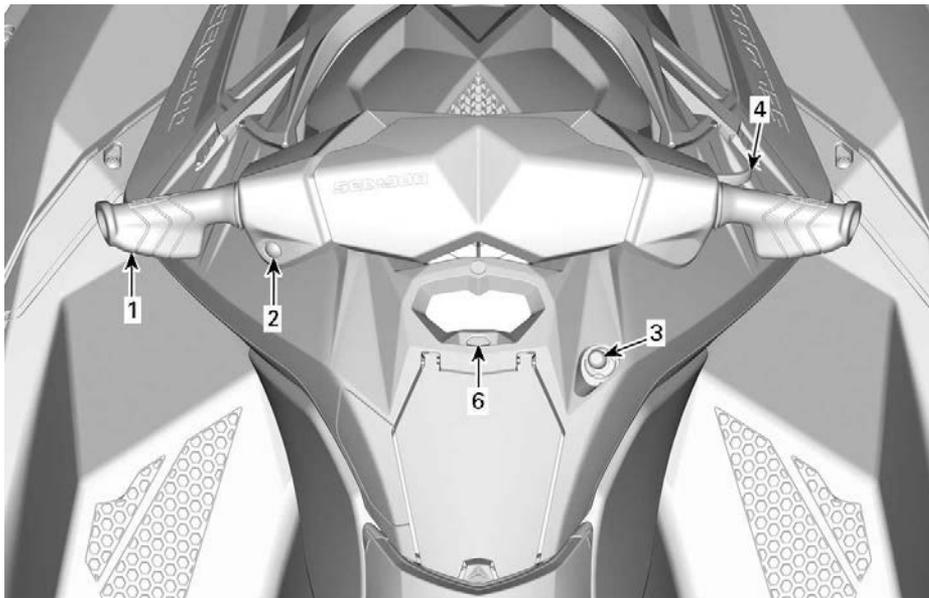
Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

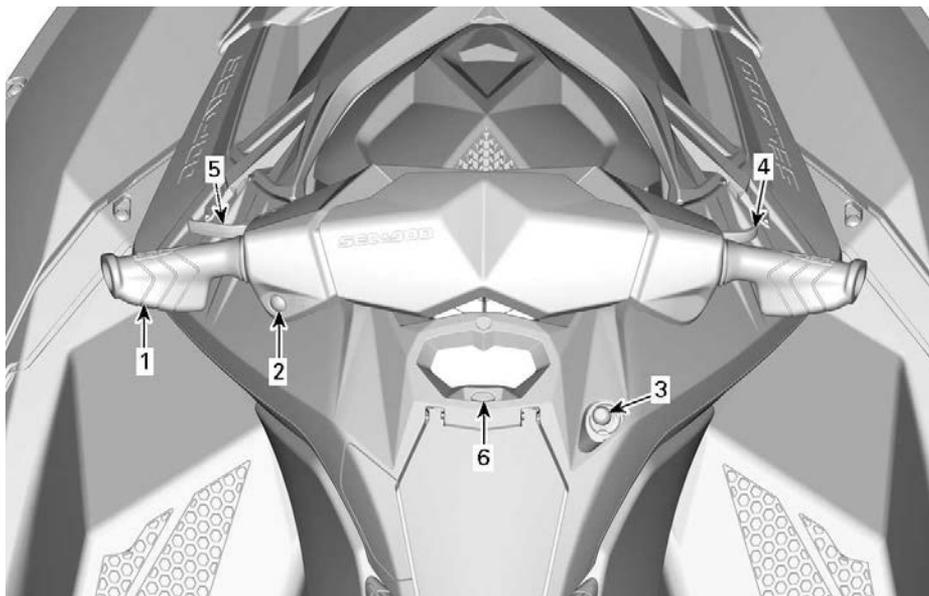
COMMANDES

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.

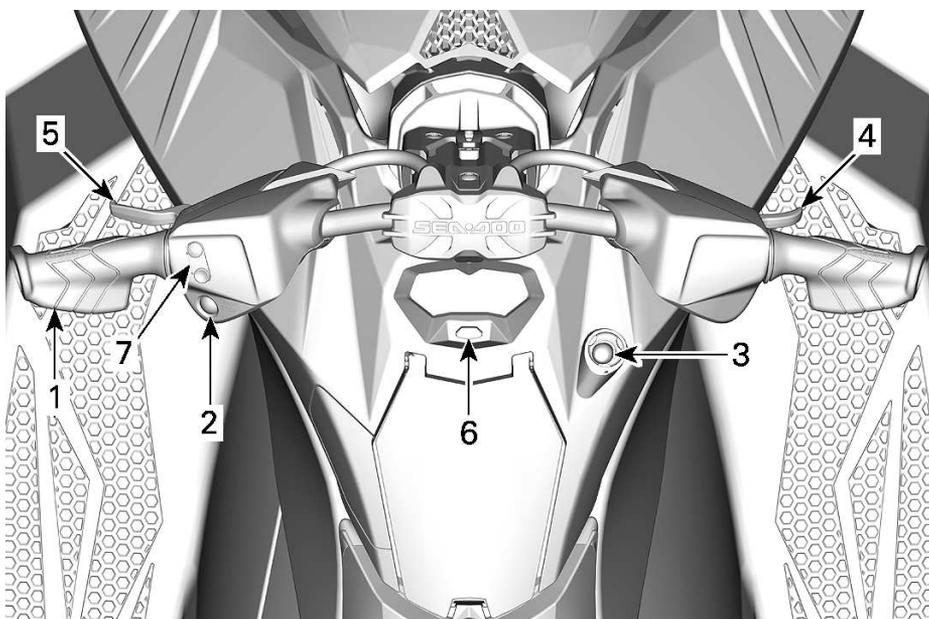
Certaines indications, fonctions ou caractéristiques décrites ci-dessous pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.



TYPIQUE - MODÈLES SANS IBR



TIPIQUE - MODÈLES AVEC IBR



MODÈLES TRIXX

1. Guidon
2. Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
3. Interrupteur de coupure du moteur

4. Manette d'accélérateur
5. Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)
6. Bouton Mode
7. Bouton VTS (correcteur d'assiette) (modèles Trixx)

Guidon

Le guidon contrôle la direction de l'embarcation. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, l'embarcation tourne vers la droite et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de l'embarcation. Se tenir loin du système de propulsion.

En marche arrière par contre, l'embarcation tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, l'embarcation tourne à gauche.

Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.



Démarrage et arrêt du moteur

Consultez les *Instructions d'utilisation* pour connaître les procédures complètes de démarrage et d'arrêt du moteur.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 75 secondes après avoir appuyé sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT.

Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur, le système sera alimenté pendant 60 minutes.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT, le compte à rebours redémarre. Lorsque la tension de la batterie tombe en dessous de 12,3 V, le témoin de la batterie va s'allumer et le système électrique s'arrêtera après 75 secondes.

Gestion de la batterie après que le moteur soit éteint

Cette fonction permet de maintenir le système électrique éveillé pour permettre l'utilisation d'accessoires lorsque le moteur est éteint. Elle empêche également le drainage excessif de la batterie lors de l'utilisation des accessoires. Lorsque la tension de la batterie atteint 12,3 V ou moins, le système s'arrête automatiquement pour garantir le démarrage du moteur.

Lorsque le système électrique est activé en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage/d'arrêt alors

que le moteur est éteint, la durée en éveil sera gérée comme suit :

- La clé sur la position d'arrêt : Le système s'arrête après 75 secondes.
- La clé sur la position de démarrage : Le système s'arrêtera après 60 minutes ou si le seuil de la tension est atteint.

Interrupteur de coupure du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve à droite de l'indicateur multifonctionnel.



Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de l'embarcation ne sont pas fonctionnelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand l'embarcation n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

D.E.S.S. Légende

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la

clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

REMARQUE :

Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System) D.E.S.S. (disponible en option)

Le capuchon du cordon d'attache contient un circuit électronique (clé D.E.S.S.^{MC}) programmé pour lui donner un numéro de série électronique unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit la clé installée sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage est uniquement possible lorsque la clé est correctement reconnue.

Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. Vous pouvez vous procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour votre motomarine.

Vous pouvez programmer jusqu'à dix clés D.E.S.S.

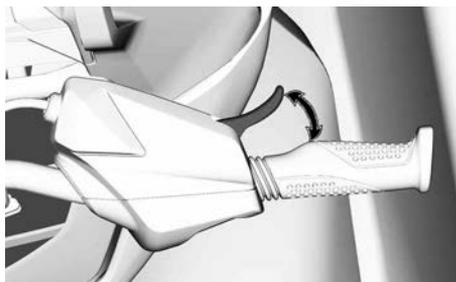
Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

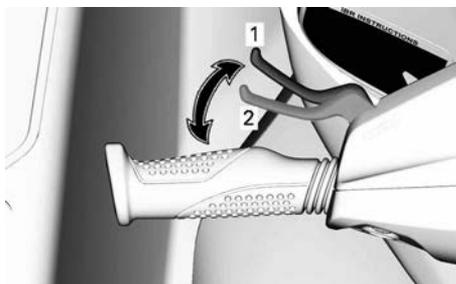
Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement:

- Freins
- Marche arrière
- Le point mort.

REMARQUE :

Le levier doit être à au moins 25% de sa course pour que les fonctions iBR soient actives.



TYPIQUE

1. Levier en position initiale
2. Levier à 25% de sa course pour activer les fonctions iBR

À des vitesses inférieures à 7 km/h (5

MPH), le fait de tirer sur le levier iBR engage la marche arrière.

REMARQUE :

Si le courant de l'eau est supérieur ou égal à 7 km/h (5 MPH) l'inversion (marche arrière) ne peut pas être engagée car le seuil de vitesse pour l'inversion est dépassé.

À des vitesses supérieures à 7 km/h (5 MPH), le fait de tirer sur le levier iBR engage le frein.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le point mort s'active.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE :

On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

Consultez *Instructions de conduite* pour obtenir des instructions détaillées.

Bouton Mode

Le bouton MODE se trouve juste sous l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE

1. Bouton MODE

Rotax 900 ACE - 60

On l'utilise pour faire défiler les affichages multifonctionnels.

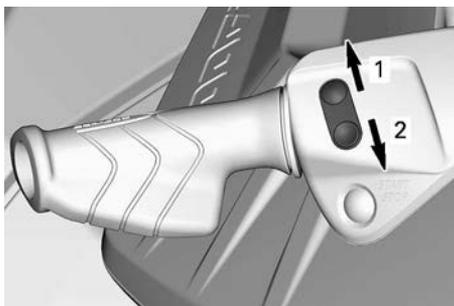
Rotax 900 ACE - 90

On l'utilise pour activer ou désactiver le mode SPORT et pour faire défiler les affichages multifonctionnels.

Reportez-vous à la section *Indicateur multifonction (LCD)* pour plus de détails.

Bouton VTS (correcteur d'assiette) (modèles Trixx)

Le bouton VTS se trouve sur la gauche du guidon.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

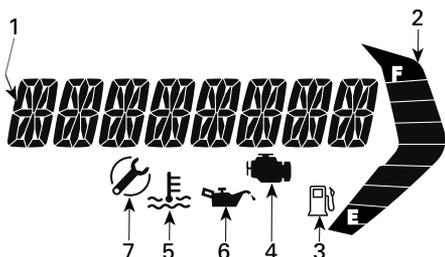
Le bouton de commande du VTS est utilisé pour régler l'attitude de conduite de la motomarine.

Consultez *Instructions de conduite* pour obtenir des instructions détaillées.

INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)

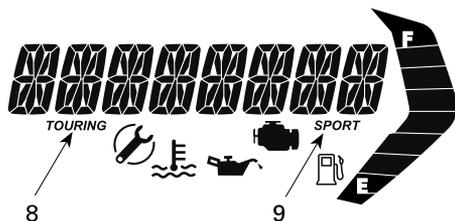
L'indicateur multifonctionnel (ACL) se situe au-dessus de la boîte à gants.

Description de l'indicateur multifonction



1. Affichage multifonctionnel
2. Affichage du niveau d'essence
3. Indicateur de bas niveau d'essence
4. Indicateur d'anomalie de moteur
5. Indicateur de température du moteur
6. Indicateur de basse pression d'huile
7. Indicateur de rappel d'entretien

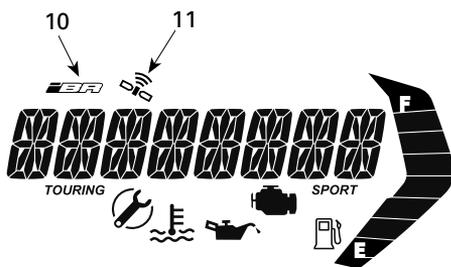
Rotax 900 ACE - 90



TYPIQUE

8. Indicateur de mode randonnée
9. Indicateur de mode sport

Modèles avec iBR



10. Indicateur d'erreur iBR
11. Indication de lien du GPS avec le satellite



10. Affichage de la position du VTS

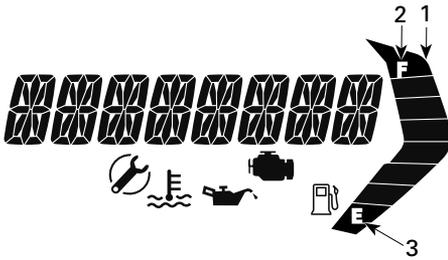
Affichage multifonction

L'affichage multifonction sert à :

- Afficher le message de bienvenue lorsque le système électrique est mis sous tension.
- Activer et à régler les modes de fonctionnement.
- Afficher les messages défilant faisant état de l'activation d'une fonction ou de la défaillance d'un système.
- Afficher les messages de pannes.

Affichage du niveau d'essence

Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.



1. Affichage du niveau d'essence
2. Segment supérieur
3. Segment inférieur

Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés.

Lorsque le réservoir d'essence est presque vide, les deux segments du bas et l'indicateur de bas niveau d'essence se mettent à clignoter.

Indicateur de niveau d'essence bas



Lorsque cet indicateur commence à clignoter, il reste environ 12 l (3,2 gal (liq., US)) de carburant dans le réservoir.

Vérifiez le voyant du moteur.



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce témoin clignote, cela signifie que le **MODE PROTECTION** est en fonction.

Lorsque l'indicateur d'anomalie moteur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails

sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Consultez la section *Diagnostic* pour plus de détails.

Indicateur de Température du moteur



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie que le moteur ou que le système d'échappement surchauffe.

Indicateur de basse pression d'huile



Lorsque cet indicateur s'allume, cela signifie que la pression d'huile est basse. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Indicateur de rappel de maintenance



L'indicateur de rappel d'entretien s'allume lorsque l'entretien est requis.

Lorsque cet indicateur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Indicateur Mode Randonnée (Rotax 900 ACE - 90)

Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode randonnée est actif.

REMARQUE :

L'indicateur de mode randonnée s'éteint lorsqu'on active le mode sport et se rallume lorsqu'on désactive le mode sport.

Indicateur Mode Sport (Rotax 900 ACE - 90)

L'indicateur de mode sport est normalement éteint.

Lorsqu'on sélectionne le mode sport, l'indicateur de mode sport s'allume. Il reste allumé jusqu'à ce qu'on désactive le mode sport ou qu'on éteigne la motomarine.

Indicateur d'erreur iBR (Modèles avec iBR)



L'indicateur de défaillance iBR s'allume lorsqu'une défaillance du système iBR est décelée.

Consultez la section *Diagnostic* pour plus de détails.

Indicateur GPS actif (si équipé)



Un GPS intégré à l'indicateur multifonctionnel fournit la vitesse à l'affichage multifonctionnel.

Cela est confirmé lorsque l'indicateur de GPS actif apparaît à l'écran numérique.

Indicateur VTS (Modèles avec VTS)



L'indicateur VTS s'allume lorsque le VTS est en fonction.

L'indicateur à barres de gauche s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l'horizon.

Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles. De plus, ne jetez que de brefs regards sur l'indicateur multifonction pour rester concentré sur l'environnement et les conditions de conduite.

Sélection des fonctions

Lorsque le système électrique est mis sous tension et que le tableau de bord a terminé sa fonction d'auto-test, un message "BIENVENUE À BORD DU SEA-DOO" défile pendant quelques secondes. Par la suite, la dernière option choisie s'affichera.

REMARQUE :

Vous pouvez sauter le message de bienvenue en appuyant sur le bouton MODE.

L'affichage multifonctionnel affiche aussi un menu de sélection de diverses fonctions, qui permettent de modifier les indications de l'affichage

numérique, les modes de fonctionnement du système (Rotax 900 ACE - 90), et les messages d'erreurs du système.

REMARQUE :

Pour modifier l'unité de mesure ou la langue de l'affichage, consultez votre concessionnaire Sea-Doo agréé.

Pour sélectionner les différentes options offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer rapidement à répétition sur le bouton MODE jusqu'à ce que les options d'affichage soient visibles:

- VITESSE
- RÉGIME DU MOTEUR
- HEURE

Description des options

Vitesse

La VITESSE peut s'afficher en km/h ou MPH selon le réglage des unités de mesure.

Modèles avec iBR

L'indication de vitesse est basée sur un GPS (système mondial de localisation) intégré à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

RÉGIME DU MOTEUR

Le régime du véhicule s'affiche sous forme numérique.

Heure

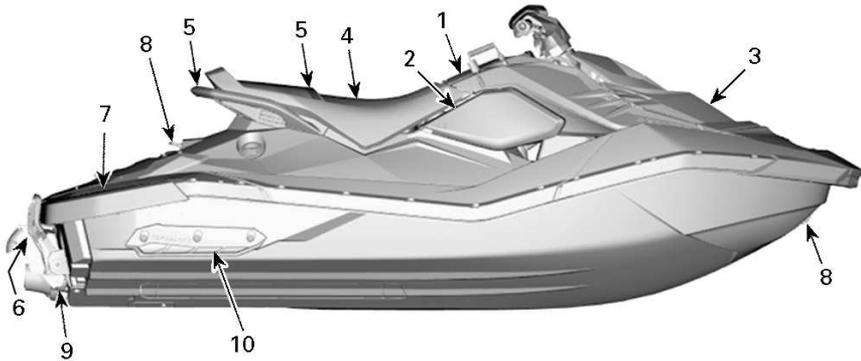
La fonction HEURE sert à afficher le cumul des heures de fonctionnement du moteur.

ÉQUIPEMENT

équipement

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus

d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez la section *Étiquettes de sécurité sur l'embarcation*.



1. Boîte à gants
2. Compartiment de rangement pour matériel de sécurité
3. Compartiment de rangement (ensemble Commodité)
4. Siège
5. Poignées de maintien du passager
6. Marche d'embarquement (ensemble Commodité)
7. Plateforme d'embarquement
8. Œillets avant et arrière
9. Bouchon de vidange de la cale
10. Stabilisateur
11. Repose-pieds arrière (modèles Trixx)

12. Réglage de la hauteur du guidon (modèles Trixx)
 13. Système audio (si équipé)

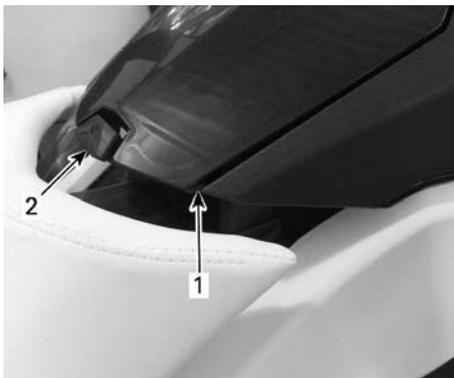
Boîte à gants

Un petit compartiment de rangement pour les articles personnels, situé à l'avant du siège.

REMARQUE :

La boîte à gants n'est pas étanche.

Pousser la patte vers l'avant pour ouvrir la boîte à gants.



1. Boîte à gants
 2. Tab

Compartiment de rangement pour matériel de sécurité

Ce petit compartiment sert à ranger une trousse de matériel de sécurité ou de premiers soins seulement (non fournie avec le véhicule).

AVIS

Ce compartiment ne doit pas servir au rangement d'articles divers. Ne rangez pas d'autres articles à cet endroit. Ranger d'autres articles à cet endroit peut endommager le véhicule.

Pour ouvrir ce compartiment de rangement, libérer à la main et retirer le panneau latéral droit.



1. Flanc droit

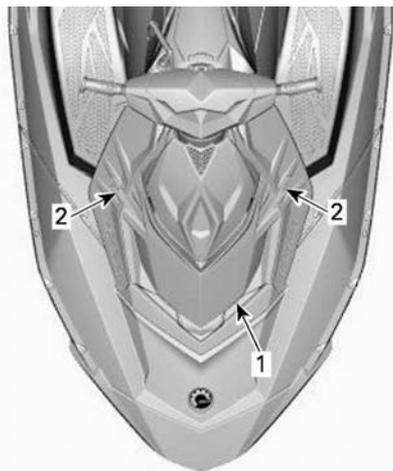


PANNEAU LATÉRAL GAUCHE RETIRÉ

Compartiment de rangement (ensemble Commodité)

Emplacement pratique pour transporter des effets personnels.

Pour ouvrir le couvercle avant du compartiment de rangement, décrocher les crochets du couvercle de chaque côté. Toujours fermer et enclencher le couvercle avant de circuler avec le véhicule.



TYPIQUE

1. Couvercle avant
2. Crochets du couvercle

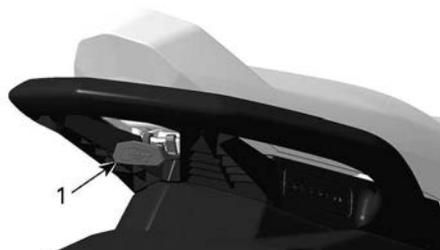
AVIS

Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans le compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas dépasser la capacité de charge maximale; 2,5 kg (5 lb). Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le couvercle avant du compartiment de rangement est ouvert. Ce compartiment n'est pas étanche.

Siège

Le loquet du siège est situé sous l'arrière de ce dernier.

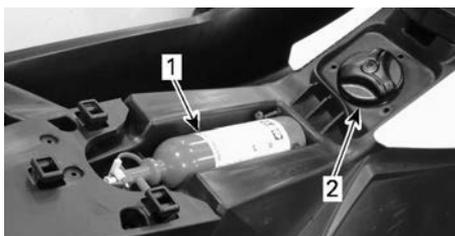
Pour retirer le siège, pousser sur la poignée du loquet. Libérer la poignée et faire glisser le siège vers l'arrière.



TYPIQUE - VERROU DU SIÈGE

1. Poignée de loquet de siège

Le retrait du siège permet d'accéder au compartiment de rangement arrière (modèles 3 places seulement), au guide du conducteur, à l'extincteur (non fourni avec le véhicule) et au bouchon du réservoir d'essence.



TYPIQUE - SIÈGE RETIRÉ

1. Extincteur
2. Bouchon du réservoir



TYPIQUE - CÔTÉ ARRIÈRE DU SIÈGE RETIRÉ

1. Guide du conducteur

Pour installer le siège, mettre le siège à sa place et le pousser vers l'avant jusqu'à ce que le loquet s'enclenche.

Tirez la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager.

La partie arrière de la poignée moulée offre également une prise pour l'observateur du skieur/planchiste (le cas échéant) ou pour monter à bord depuis l'eau.

AVIS

Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

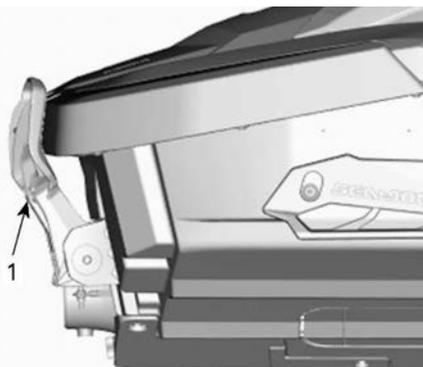


POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Courroie de siège
2. Poignée de maintien moulée

Marche d'embarquement (ensemble Commodité)

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur DOIT être ARRÊTÉ lorsque quelqu'un monte sur la motomarine ou qu'on utilise l'échelle d'embarquement.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le genou.



MARCHE D'EMBARQUEMENT MAINTENUE EN PLACE POUR EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE À PARTIR DE L'EAU

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.
- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Une personne à la fois sur la marche.
- Monter sur la marche avec le genou seulement, pas avec le pied.

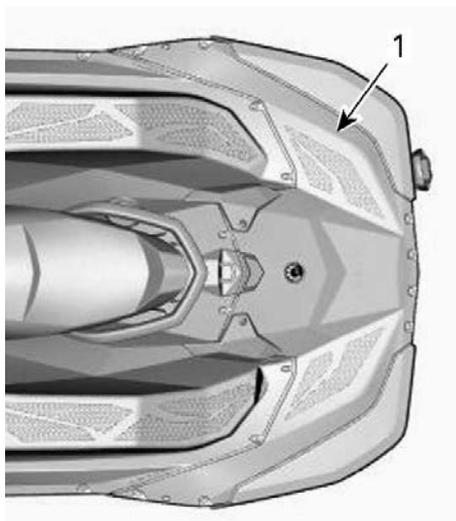
Modèles avec iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique de la barrière peut écraser les doigts ou les orteils des personnes qui s'accrochent à l'arrière de votre embarcation. N'utilisez jamais la porte iBR comme point d'appui pour monter à bord.

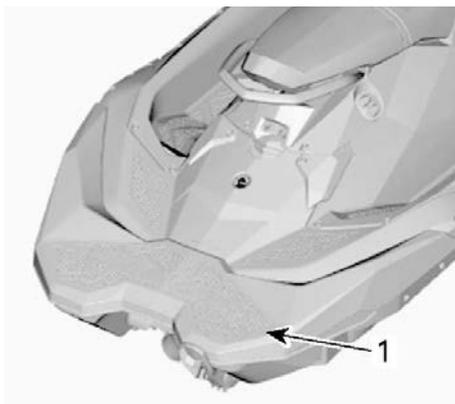
Plateforme d'embarquement

L'arrière du pont sert de plateforme d'embarquement.



TIPIQUE - MODÈLE 2 PLACES

1. Plateforme d'embarquement



TYPIQUE - MODÈLES 3 PLACES

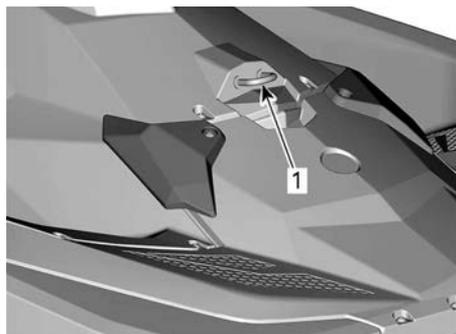
1. Plateforme d'embarquement

Œillets avant et arrière

Les œillets peuvent être utilisés pour l'amarrage, le remorquage d'un skieur nautique (modèles 3 places), d'un wakeboarder ou autre accessoire nautique (modèles 3 places), et comme points d'attache lorsque vous remorquez votre embarcation.



TYPIQUE - ŒILLET AVANT

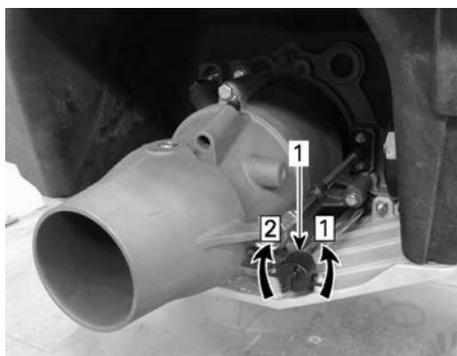


ŒILLET ARRIÈRE

1. Œillet arrière

Bouchon de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange

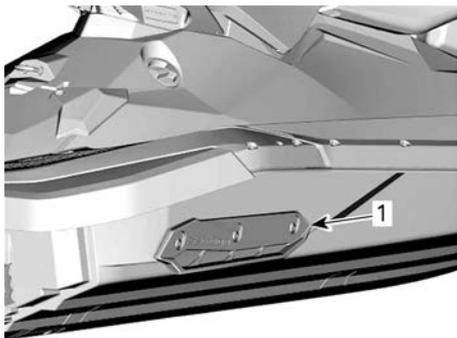
1. Desserrer
2. Serrer

AVIS

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Stabilisateurs

Deux stabilisateurs fixes, un de chaque côté de l'arrière de la coque, aident à assurer la stabilité de la motomarine. Les stabilisateurs ne se règlent pas.



1. Stabilisateur

Repose-pieds arrière (modèles Trixx)

Repose-pieds à angle utilisés pour un meilleur contrôle lorsqu'on soulève intentionnellement la proue.

Réglage de la hauteur du guidon (modèles Trixx)

La hauteur du guidon peut être réglée selon les préférences du conducteur.

1. Débloquez le mécanisme avec le levier.



2. Régler le guidon à la hauteur désirée.
3. Verrouiller le mécanisme à l'aide du levier.



Système audio (si installé)

Certains modèles sont équipés d'un système audio portable.

Le système audio BRP est composé de deux enceintes étanches, de deux haut-parleurs d'aigus, d'un radiateur passif, d'un clavier, d'un port de charge et d'un orifice d'aération. Le système se connecte au téléphone portable par Bluetooth.

Lorsque vous appuyez sur le bouton **Lecture/Pause/Alimentation**, le système est alimenté.

Mode de jumelage Bluetooth - Lorsque la motomarine est enclenchée, le système essaie automatiquement de se connecter avec le dernier appareil connecté ou ira en mode de jumelage si aucun appareil n'est détecté. Lorsque le système est en mode de jumelage, tous les témoins des boutons clignotent. Pour saisir manuellement le mode de jumelage, maintenez enfoncé le bouton **Lecture/Pause/Alimentation** pendant 1 seconde. Les boutons clignotent pour indiquer que le mode association est actif. Recherchez **Système stéréo BRP** à partir du menu Bluetooth de votre appareil. 3 bips indiquent un jumelage réussi.

Une fois jumelé, sélectionnez une liste de musiques ou une autre source de musiques à partir de votre téléphone intelligent.

Mode de jumelage NFC - Pour jumeler avec la technologie NFC, placez votre téléphone intelligent près du logo NFC sur le dessus de l'appareil.

Ne jumelez jamais un téléphone intelligent ou ne changez pas la liste de musiques ou la source de musiques sur l'appareil lorsque vous naviguez.

REMARQUE :

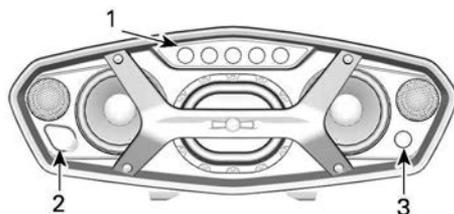
Sur les appareils applicables.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser un téléphone intelligent ou essayer de jumeler un appareil pendant la conduite peut distraire le conducteur de l'embarcation. Utilisez toujours les boutons avec prudence et soyez toujours vigilant lorsque vous naviguez. Gardez en tout temps un contact visuel avec votre environnement.



1. Système audio



1. Clavier
2. Port de charge
3. Orifice d'aération



1. Lecture/Pause/Alimentation
2. Augmenter le volume
3. Diminuer le volume
4. Morceau précédent
5. Morceau suivant

Lecture/Pause/Alimentation - Le bouton Lecture/Pause/Alimentation vous donne la possibilité de jouer ou de mettre en pause la musique avec une simple touche. Appuyer sur le bouton Lecture/Pause/Alimentation allumera l'appareil s'il est actuellement éteint ou maintenir le bouton Lecture/Pause/Alimentation pendant 3 secondes éteindra l'appareil s'il est actuellement allumé. L'appareil émettra 4 petits bips pour indiquer quand l'alimentation est coupée.

Augmenter et diminuer le volume - Ces boutons augmentent et diminuent le volume. Lorsque l'appareil a atteint le volume minimal ou maximal, l'appareil émet un bip pour indiquer qu'aucun autre réglage n'est possible.

Commandes audio

Province/État	Feedback audio	Feedback visuel
Mise sous tension	Apparition en fondu	Blanc
Mise hors tension	Disparition en fondu	-

Commandes audio		
Province/État	Feedback audio	Feedback visuel
Mode de jumelage	-	Tous les boutons clignotent en blanc
Mode de jumelage réussi	3 bips	-
Volume maximum	1 long bip	-
Volume minimum	1 long bip	-
En pause	-	Bouton Lecture/ Alimentation clignote en blanc
Batterie faible	-	Bouton Lecture/ Alimentation s'allume en rouge fixe
En charge	-	Bouton Lecture/ Alimentation s'allume en bleu fixe
Batterie entièrement chargée	-	Bouton Lecture/ Alimentation s'allume en blanc fixe
Batterie trop faible pour la mise sous tension	-	Bouton Lecture/ Alimentation clignote en rouge 3 fois
Niveau de batterie	-	De 0 à 20 % : 1 bouton s'allume en blanc fixe
		De 21 à 40 % : 2 boutons s'allument en blanc fixe
		De 41 à 60 % : 3 boutons s'allument en blanc fixe
		De 61 à 80 % : 4 boutons s'allument en blanc fixe
		De 81 à 100 % : 5 boutons s'allument en blanc fixe

REMARQUE :

Le bouton Lecture/Pause/Alimentation clignote rapidement (rouge et bleu) pendant 5 secondes, suivi d'un arrêt indiquant que l'appareil ne fonctionne pas à la température appropriée.

Ce système est complètement autonome et n'a pas de connexion électrique à la motomarine. Il doit être connecté à une prise électrique domestique de 110 V pour être chargé.

AVIS

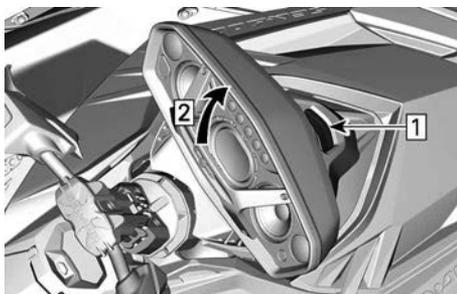
Utilisez uniquement l'adaptateur de charge fourni pour charger le système audio.

Niveau de batterie : Pour afficher le niveau de la batterie; maintenez les deux boutons de volume simultanément.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, l'appareil s'arrête après 10 minutes.

Pour démonter :

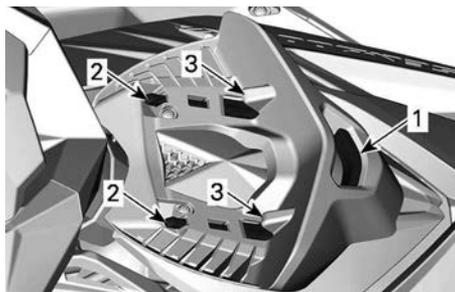
1. Appuyez sur le bouton
2. Levez la poignée



1. Appuyez sur le bouton
2. Levez la poignée

Installation

Avant d'installer la radio, assurez-vous que l'avant et les côtés du loquet sur le véhicule se déplacent librement et reviennent à leur position initiale.

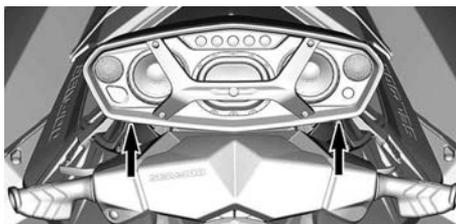
**VERROU SYSTÈME AUDIO**

1. Avant du verrou
2. Côtés du verrou
3. Pattes de verrouillage

Pour installer la radio, commencez par insérer les languettes de verrouillage avant, puis poussez vers le bas pour engager complètement le loquet.



Assurez-vous que la radio est correctement installée et sécurisée en poussant les deux côtés vers le haut.

**⚠ ATTENTION**

Une exposition prolongée à des volumes très élevés peut endommager vos oreilles. Par conséquent, nous suggérons un temps de pause de 10 minutes pour toutes les 45 minutes d'écoute.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est recommandé d'assurer une période de rodage de 5 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS

Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

CONSIGNES D'UTILISATION

Embarquement

Comme c'est le cas avec n'importe quelle embarcation, toujours faire attention en montant à bord.

Vous devez vous entraîner à utiliser chaque méthode d'embarquement jusqu'à ce que vous soyez capable de monter à bord dans n'importe quelle condition potentielle.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez pas la commande des gaz lorsque quelqu'un embarque ou se trouve à l'arrière de l'embarcation. Arrêtez le moteur.

embarcation avec système iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique de la barrière peut écraser les doigts ou les orteils des personnes qui s'accrochent à l'arrière de votre embarcation. N'utilisez jamais la porte iBR comme point d'appui pour monter à bord.

Embarquement à partir d'un quai

1. Placez lentement un pied sur le marchepied de la motomarine le plus près du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin de préserver l'équilibre de la motomarine.
2. Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied.
3. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement en eau peu profonde

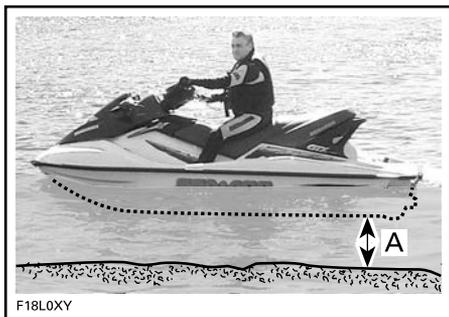
⚠ AVERTISSEMENT

Tenir les bras et les jambes éloignés du système de propulsion ou de la grille d'admission. N'utilisez jamais le système de propulsion comme point d'appui pour monter à bord de l'embarcation.

1. Embarquez sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.
2. Assurez-vous qu'il y a au moins 90 cm (3 ft) d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

REMARQUE :

Avant de démarrer le moteur et lorsque le moteur est déjà en marche, tenez compte du fait que la coque sera plus basse dans l'eau lorsque tous les passagers seront à bord. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



A. Maintenir au moins 90 cm/3 ft sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord.

AVIS

Le démarrage du moteur ou la conduite de la motomarine dans des eaux insuffisamment profondes peut endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine. Restez au centre de l'échelle. Jamais plus d'une personne à la fois ne doit monter sur l'échelle.

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

Tenir les bras et les jambes éloignés du système de propulsion ou de la grille d'admission. N'utilisez jamais le système de propulsion comme point d'appui pour monter à bord de l'embarcation.

⚠ AVERTISSEMENT

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde, en particulier lorsque du chargement est installé à bord sur la plate-forme arrière.

Opérateur seul sans une marche d'embarquement

1. D'une main, saisir la poignée arrière.
2. Avec l'autre main sur la plateforme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on puisse mettre un genou sur la plateforme.



3. Placer l'autre genou sur la plateforme d'embarquement.



4. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



5. Chevaucher le siège.

Opérateur seul avec une marche d'embarquement

1. Nager à l'arrière de la motomarine.
2. Abaisser la marche d'embarquement d'une main.

AVIS

Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion pour monter sur la motomarine. Monter sur la marche avec le genou seulement, pas avec le pied.



TYPIQUE

3. Avec l'autre main, saisir le rebord de la plateforme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la marche d'embarquement.
4. Se pencher vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée sur le côté du dossier, ou la poignée arrière, puis se lever sur la marche d'embarquement.



5. Tout en tenant la poignée de maintien à l'arrière du siège, monter sur la plateforme d'embarquement.



6. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



7. Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

1. Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



2. Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.





3. Le passager doit s'asseoir à cheval sur le siège et tenir fermement une poignée, ou la taille de la personne qui se trouve devant lui.

Démarrage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS

Avant de démarrer le moteur, vérifiez qu'il y a au moins 90 cm³ ft d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

1. Fixez le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).

⚠ AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.
4. Pendant que l'indicateur multifonctionnel fait son autovérification, brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
5. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.

AVIS

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, ne maintenez pas le bouton de démarrage/ arrêt enfoncé pendant plus de 10 secondes pour éviter la surchauffe du démarreur. Laissez refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Reportez-vous à la section *Diagnostic des pannes*.

6. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur après le démarrage.

Comment arrêter le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de l'embarcation, laissez le moteur fonctionner jusqu'à ce que l'embarcation soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur :

- Appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt, ou

- Tirez sur le cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand l'embarcation n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

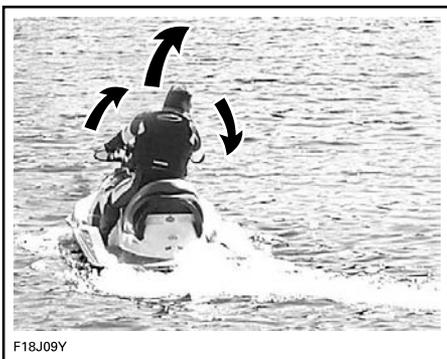
Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que la corde d'attache est toujours sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, l'alimentation électrique s'éteindra après environ 60 minutes pour éviter que la batterie se décharge complètement.

Modèles sans iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint pour que la motomarine puisse s'arrêter complètement.

Direction de l'embarcation



F18J09Y

Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige l'embarcation. Si on tourne le guidon vers la droite, l'embarcation tourne à droite, et vice versa. Vous ne

pouvez pas changer de direction si vous n'accélérez pas un minimum.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyez sur l'accélérateur et tournez le guidon pour donner à l'embarcation une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de l'embarcation varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers doivent toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Système O.T.A.S.^{MC} (direction assistée sans l'accélérateur) (si équipé).

Le système O.T.A.S. (direction assistée sans l'accélérateur) améliore la manœuvrabilité après qu'on a coupé les gaz.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le

système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.

Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS

Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Reportez-vous à la section *Garantie* contenue dans ce guide.

Comment passer au point mort (modèles avec iBR)

⚠ AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le moteur est en marche, même lorsque le déflecteur iBR est au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de l'embarcation.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Si le déflecteur est en marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR. Le déflecteur passera au point mort.

Si le frein ou la marche arrière est utilisé(e), le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on relâche le levier iBR si le levier d'accélérateur n'est pas activé.

REMARQUE :

Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR passe au point mort lorsque le levier iBR est relâché.

Si le moteur est arrêté alors qu'on est en marche avant ou arrière, le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on arrêtera le moteur.

Pour revenir au point mort depuis la marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR.

Pour revenir au point mort depuis la marche arrière, relâcher le levier iBR et le levier d'accélérateur.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur.

Le déflecteur passera en marche avant et l'embarcation accélérera.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR en appuyant légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, l'embarcation avancera en accélérant.

Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut être engagée qu'entre le ralenti et la vitesse en marche avant maximale de 7 km/h4 MPH.

1. Ramenez au minimum le levier iBR sur 25% de son déplacement.
2. Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.
3. Accélérez juste assez pour arrêter le recul de la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE :

La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse. Toutefois, des vitesses supérieures à 7 km/h4 MPH sont possibles en marche arrière, en fonction des conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière l'embarcation .

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



F18J08Z

TYPIQUE - INVERSION DE LA DIRECTION EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION

La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de l'embarcation avant de reculer dans un endroit restreint.

Activation et utilisation du frein

AVERTISSEMENT

Le moteur doit être en marche pour que le frein fonctionne. Le frein ne fonctionne qu'en marche avant, il n'a aucun effet sur la vitesse en marche arrière. Le frein ne peut pas empêcher votre embarcation de dériver sous l'effet du courant ou du vent.

Le système de freinage ne fonctionne qu'en marche avant à une vitesse égale ou supérieure à 7 km/h4 MPH.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.

AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de l'embarcation.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE :

Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

ATTENTION

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque le bateau ralentit à moins de 7 km/h4 MPH, le mode de freinage est désactivé et le mode Marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

ATTENTION

Lorsque l'embarcation s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous vous déplacez en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, des indications fournies par le jet d'eau et l'importance de garder une distance de sécurité maximale.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger l'embarcation. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Préparez-vous à maintenir votre équilibre lorsque l'embarcation traverse un sillage.

⚠ ATTENTION

Lorsque l'embarcation ralentit pour s'arrêter dans un virage, son propre sillage la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape l'embarcation.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions

de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

Le correcteur d'assiette permet de régler manuellement la position de la tuyère.

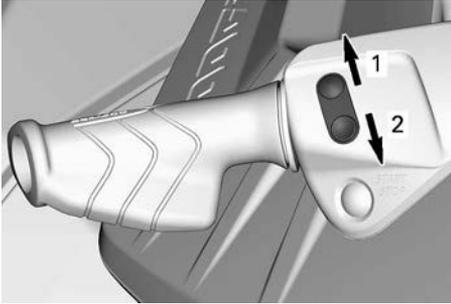
Réglage manuel du correcteur d'assiette

Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

Appuyez et relâchez le bouton Haut ou Bas du VTS pour déplacer le VTS d'une position.

Si le bouton bouton Haut ou Bas du VTS est maintenu enfoncé, la tuyère continue à se déplacer jusqu'à ce que le bouton soit relâché.

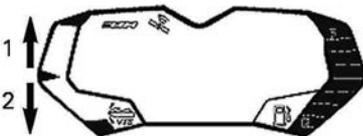


BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Appuyer sur le bouton VTS lorsque le moteur est éteint modifiera l'indication dans le cadran, mais ne modifiera pas la position de la tuyère. Celle-ci changera de position la prochaine fois que le moteur sera démarré et que la motomarine se mettra en marche avant.

La position du correcteur d'assiette s'affiche dans l'indicateur multifonctionnel.



1. Affichage VTS HAUT
2. Affichage VTS BAS

Guide des paramètres VTS

Réglage	Utilisation
Center	Conduite à haute vitesse
Bas	Compenser pour une charge, obtenir une attitude neutre, réduire le marsouinage
Légèrement élevé	Obtenir une attitude neutre
Élevé	Soulève intentionnellement la proue

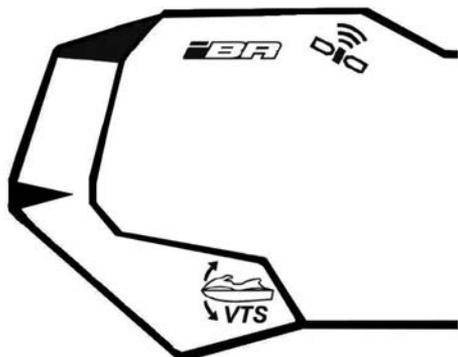
ATTENTION

La conduite à haute vitesse lorsque le VTS est à un réglage élevé peut affecter la maniabilité de la motomarine.

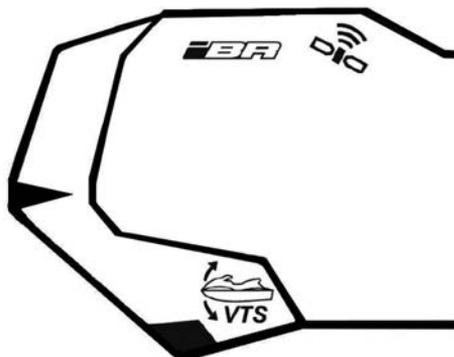
Utilisation des préréglages du correcteur

Trois positions d'assiette pré réglées sont disponibles (bas, centre, haut).

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

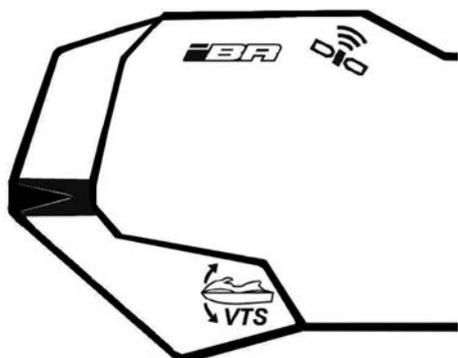


Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).



REMARQUE :

Les positions d'assiette préprogrammées ne sont pas modifiables.



La position d'assiette intermédiaire doit être sélectionnée en fonction de la position d'assiette réelle. Double-cliquez sur le bouton HAUT VTS si la position est en dessous de l'assiette intermédiaire ou double-cliquez sur le bouton BAS VTS si la position est au dessus de l'assiette intermédiaire.

⚠ ATTENTION

La conduite à haute vitesse lorsque le VTS est à un réglage élevé peut affecter la maniabilité de la motomarine.

Recommandations générales

AVIS

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre embarcation ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer l'embarcation et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Reportez-vous à la section *Comment diriger l'embarcation* dans la section *Instructions d'utilisation* et la section *Garantie* dans ce guide de l'utilisateur.

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser l'embarcation dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Traverser des vagues ou des sillages

1. Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.
2. Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.
3. Réduire la vitesse de la motomarine.
4. Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.
5. Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.
6. Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. L'opérateur et le passager doivent se préparer et adopter une position semi-debout pour mieux absorber les chocs. Ne faites pas des sauts sur les vagues ou le sillage d'autres embarcations. Risque de blessures dorsales ou médullaires (paralysie).

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir l'embarcation. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de l'embarcation, de sa vitesse, du poids qu'elle

transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors d'un accostage.

Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de l'embarcation lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous vous déplacez en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre embarcation, et l'importance de garder une distance de sécurité maximale.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, l'embarcation tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS

Il n'est pas recommandé de conduire l'embarcation jusqu'au rivage.

Avancez lentement vers la plage et arrêtez le moteur avant que la profondeur d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm (3 pi). Débarquez ensuite de l'embarcation et tirez-la jusqu'à la plage.

AVIS

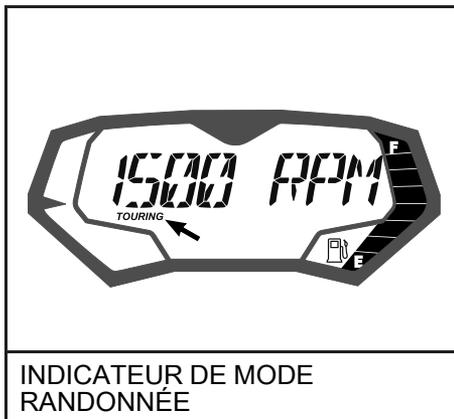
Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice, les composants iBR ou d'autres composants de la turbine. Arrêtez toujours le moteur avant que la profondeur soit inférieure à 90 cm/3 ft et n'utilisez jamais la marche arrière ou le freinage.

MODES DE CONDUITE (900 ACE – 90)

Mode Randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle par défaut en mode randonnée.

L'indicateur multifonction affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



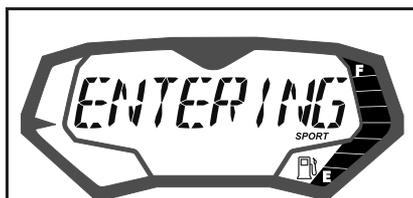
1. Démarrer le moteur.
2. Maintenez le bouton MODE enfoncé pendant au moins 3/4 de seconde.



TYPIQUE

1. Bouton Mode

Deux bips se feront entendre et le message suivant défilera à l'écran de l'indicateur multifonctionnel:



MESSAGE AFFICHÉ

MODE SPORT - PLUS GRANDE ACCELERATION - AVERTISSEZ LES PASSAGERS DE BIEN SE RETENIR - APPUYEZ SUR LE BOUTON MODE

Mode Sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode randonnée.

L'indicateur multifonctionnel affiche un indicateur de mode SPORT pour confirmer l'activation de ce mode.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode RANDONNÉE s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

Pour activer le mode sport, faites comme suit:

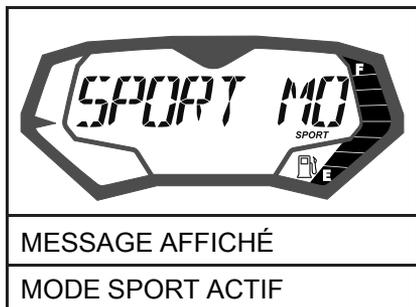
⚠ AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à activer le mode sport.

3. Appuyez sur le bouton MODE de nouveau pour valider le message et activer le mode sport.

Un bip se fera entendre et un message défilant confirmera

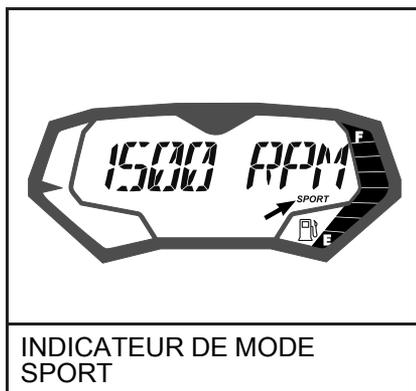
momentanément que le mode sport a été activé.



REMARQUE :

L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

- Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.



REMARQUE :

L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé. Si l'accélérateur n'est pas complètement relâché et que le moteur n'est pas au ralenti, on ne peut pas activer le mode SPORT. Le message suivant apparaîtra alors.



Relâchez l'accélérateur. Lorsque le moteur sera retourné au ralenti, le mode SPORT s'activera.

Désactivation du mode sport

Pour désactiver le mode sport, faites comme suit:

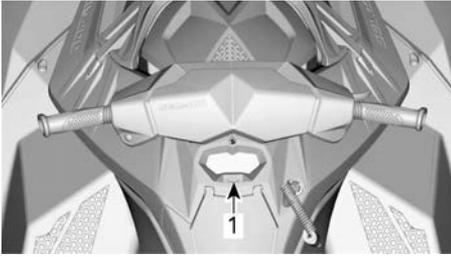
⚠ AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à désactiver le mode sport.

- Maintenez le bouton MODE enfoncé pendant au moins 3/4 de seconde.

REMARQUE :

Le message suivant défilera à l'écran : MODE SPORT INACTIF.

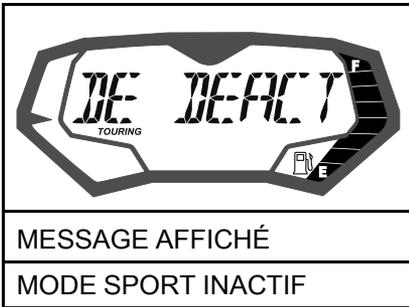


TYPIQUE

1. Bouton MODE

REMARQUE :

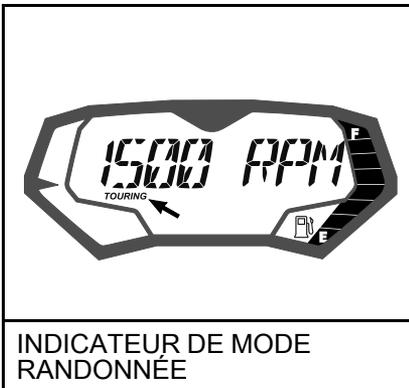
Le message suivant défilera à l'écran :
MODE SPORT INACTIF.



REMARQUE :

L'indicateur multifonctionnel revient à son affichage normal après quelques secondes.

2. Vérifiez que l'indicateur de mode randonnée est allumé.



OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

⚠ AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

AVIS

Avant de démarrer le moteur, vérifiez qu'il y a au moins 90 cm³ ft d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

1. Balancez l'embarcation plusieurs fois. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée.
2. Démarrer le moteur, puis s'assurer que l'embarcation fonctionne normalement.

Si la méthode ci-dessus ne fonctionne pas:

3. Lorsque le moteur est en marche et avant de mettre les gaz, tirez sur le levier iBR pour sélectionner la marche arrière.
4. Donnez quelques accélérations très courtes.
5. Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir l'embarcation de l'eau pour la nettoyer. Reportez-vous à la section *Nettoyage à l'eau sur la plage*.

Nettoyage à l'eau sur la plage

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

1. Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.
2. Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.

**TYPIQUE**

3. Mettez le levier iBR sur la position avant (si équipé). Voir les instructions détaillées de la fonction *Neutrisation iBR*.
4. Nettoyer l'admission d'eau.

En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS

Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE :

La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, assurez-vous qu'il n'y ait personne derrière l'embarcation. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS

Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

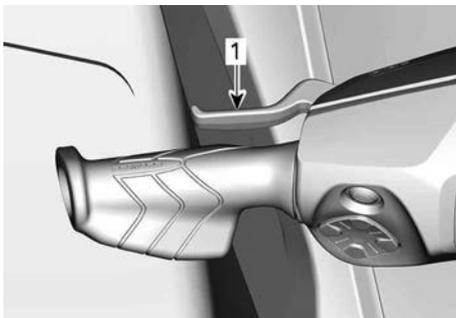
- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, attendez encore 5 minutes.

Activation de la fonction de contournement de l'iBR

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE : Le cordon d'attache doit être installé pour éviter que l'indicateur multifonctionnel s'éteigne après son autovérification. L'alimentation électrique demeurera sous tension pendant environ 1 heure.

- Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu

- Lorsque le message **NEUTRALISATION IBR - APPUYEZ SUR MODE** apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyez sur le bouton MODE.

Une fois la fonction activée, le message ON (activé) s'affiche.

- Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton HAUT/BAS du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du VTS dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur monte, l'indication monte aussi.
- Relâchez le levier iBR.
- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Retirez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendez au moins 5 minutes.
- N'appuyez pas sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, attendez encore 5 minutes.

Chavirement de la motomarine

AVIS

Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de démarrer le moteur pour que l'eau n'y pénètre et endommage le moteur. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS

Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

⚠ ATTENTION

L'échangeur de chaleur dans la coque peut devenir brûlant. Évitez de toucher à l'échangeur puisque vous pourriez vous brûler.

REMARQUE :

On recommande de conduire le véhicule pendant environ 5 minutes à un régime inférieur à 5000 tr/min afin d'évacuer toute eau qui aurait pu s'accumuler dans la cale. Ne dépassez jamais les 5000 tr/min. Sinon, de l'eau pourrait entrer dans le moteur.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

1. Vider la cale.
2. Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS

Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

3. Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS

Sans entretien approprié, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Moteur noyé d'eau**AVIS**

Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confiez dès que possible l'embarcation à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

AVIS

Sans entretien approprié, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de l'embarcation sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une embarcation Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 8 km/h (5 MPH).

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS

À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si vous devez remorquer une embarcation en panne, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 8 km/h (5 MPH).

AVIS

Ne remorquez jamais une embarcation tournée vers l'arrière, car cela favorise une intrusion d'eau.



ATTENTION

Un câble de remorquage doit toujours être fixé de manière à pouvoir être libéré lorsqu'il est sous charge.

ENTRETIEN

CALENDRIER D'ENTRETIEN

L'entretien est indispensable pour maintenir l'embarcation en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**

AVERTISSEMENT

Si l'embarcation n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Réglementation de l'EPA – embarcation canadiennes et américaines (É.-U.)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Bien qu'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie sur les systèmes antipollution n'est pas conditionnée par l'utilisation d'un concessionnaire autorisé Sea-Doo ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à la **GARANTIE DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES É.-U.** de la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10% vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Le tableau d'entretien indique les éléments qui doivent être traités en fonction de 2 critères, selon la première éventualité :

- Durée du calendrier
- Heures d'utilisation de l'embarcation.

Vos habitudes de conduite déterminent les critères d'entretien que vous devez respecter. Par exemple :

- Une personne qui utilise son embarcation tous les week-ends suivra le **relevé des heures** pour déterminer la fréquence de son entretien.
- Une personne qui n'utilise son embarcation que rarement au cours de l'année, ou à quelques occasions seulement, suivra **la durée du calendrier** pour déterminer la fréquence de son entretien.

IMPORTANT: Les tableaux suivants indiquent l'application d'entretien appropriée pendant les 3 premières années. Pour les années suivantes, répétez le même schéma alternativement.

Présentation de l'entretien		
Durée Calendrier	Compteur des heures	Entretien normal/ Sel/ Eau sale
Chaque mois		A+
1 an	100 heures	A
Chaque mois		A+
2 ans	200 heures	A et B
Chaque mois		A+
3 ans	300 heures	A

Moteurs 900 ACE

Régulier	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Rincer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou aux 100 heures	Aux 2 ans ou 200 heures
Alimentation en carburant et air		
Composants et fonction de l'alimentation en air (conduits, tuyaux, colliers)	I, C	
Composants du système d'alimentation en carburant et fonctionnement (bouchon du	I	

Régulier	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Rincer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou aux 100 heures	Aux 2 ans ou 200 heures
réservoir de carburant, fixation du réservoir de carburant, état des tuyaux, fuites)*		
Pare-flammes	I	
Pont et coque		
Anode(s) sacrificielle(s)	I	
Panneaux et équipements	I, T	
Coque	I	
Moteur et refroidissement		
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites).	I, A	
Huile à moteur et filtre à huile	R	
Fonction et composants d'allumage	I	
Supports en caoutchouc du moteur		I
Bougies		R
Liquide de refroidissement	R Aux 5 ans ou 300 heures	
Échappement et émissions		
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*	I	
Échappement	F	
iBR		
Composants et fonctions iBR	I,	
Propulsion		
Composants et fonctions de propulsion*	I	I, L
Système électrique		
Connexions de la batterie et état*	I	
Acheminement du harnais électrique	I	
Modules et mises à jour logicielles applicables	I	

Régulier	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Rincer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou aux 100 heures	Aux 2 ans ou 200 heures
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage	I	
Direction et commandes		
Composants et fonctions Direction*	I	
Fonctionnement de l'accélérateur	I	

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez la liste de contrôle de l'entretien.

EAU SALÉE OU SALE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Rincer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Après chaque utilisation en eau salée ou sale ou mensuellement en cas d'utilisation en eau salée ou sale	Chaque année ou aux 100 heures	Aux 2 ans ou 200 heures
Alimentation en carburant et air			
Composants et fonction de l'alimentation en air (conduits, tuyaux, colliers)		I, C	
Composants du système d'alimentation en carburant et fonctionnement (bouchon du réservoir de carburant, fixation du réservoir de carburant, état des tuyaux, fuites)*		I	
Pare-flammes		I	
Pont et coque			
Anode(s) sacrificielle(s)	I Tous les mois	I	
Panneaux et équipements		I, T	
Coque		I	
Moteur et refroidissement			
Compartiment moteur	F Après chaque utilisation		
Composants métalliques du compartiment moteur	L Tous les mois		
Composants du refroidissement du moteur (concentration du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites).		I, A	
Huile à moteur et filtre à huile		R	
Fonction et composants d'allumage		I	
Supports en caoutchouc du moteur			I

EAU SALÉE OU SALE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Rincer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Après chaque utilisation en eau salée ou sale ou mensuellement en cas d'utilisation en eau salée ou sale	Chaque année ou aux 100 heures	Aux 2 ans ou 200 heures
Bougies			R
Liquide de refroidissement		R Aux 5 ans ou 300 heures	
Échappement et émissions			
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*		I	
Échappement	F Après chaque utilisation	F	
iBR			
Composants et fonctions iBR		I,	
Propulsion			
Composants et fonctions de propulsion*		I	I, L
Système électrique			
Connexions de la batterie et état*		I	
Acheminement du harnais électrique		I	
Modules et mises à jour logicielles applicables		I	
Fonctionnement des interrupteurs de commande et de l'éclairage		I	
Direction et commandes			
Composants et fonctions Direction*		I	
Fonctionnement de l'accélérateur		I	

*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez la liste de contrôle de l'entretien.

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS

Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPS^{MC}. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou en ajoutant un additif peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS

Huile semi-synthétique 4T 5W40

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

Moteur **sans** compresseur volumétrique

Utilisez une huile synthétique SAE pour moteur 4 temps 5W40 qui répond ou excède les spécifications suivantes de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur d'huile, qui doit présenter au moins une des normes indiquées.
Classification de service API SN ou JASO-MA2.

Moteur **avec** compresseur volumétrique

Utilisez une huile SAE pour moteur de moto 4 temps 5W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile et qui répond ou excède les spécifications de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur d'huile, qui doit présenter au moins une des normes indiquées.
Classification de service API SN ou JASO-MA2.

Ne pas ajouter d'additifs d'huile à l'huile à moteur recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur ou par l'ajout d'additifs d'huile peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Niveau d'huile moteur

AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

⚠ ATTENTION

Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

AVIS

Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

⚠ ATTENTION

Lorsque le moteur fonctionne l'embarcation étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur dans la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Reportez-vous à *Système d'échappement* dans cette section et suivez la procédure.

AVIS

Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Le système d'échappement peut être gravement endommagé s'il n'est pas refroidi. Ne laissez jamais tourner le moteur plus de 2 minutes. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

3. Le moteur étant déjà en état de fonctionnement normal, laissez-le tourner au ralenti pendant **30 secondes**, puis arrêtez-le.
4. Attendez au moins 30 secondes pour que l'huile se dépose dans le moteur.
5. Pour vérifier le niveau d'huile, retirez le couvercle d'accès qui se trouve à l'arrière de la motomarine du côté droit; pour ce faire, le tourner dans le sens antihoraire.



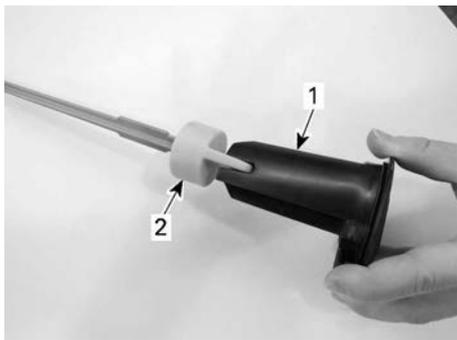
TYPIQUE

1. Couvercle d'accès droit

6. Dévisser la jauge, la sortir et l'essuyer.

REMARQUE :

La paroi interne du couvercle d'accès droit est munie d'une rallonge pour faciliter le dévissage de la jauge.

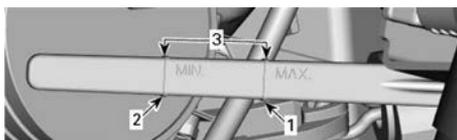


1. Couvercle d'accès droit - côté rallonge

2. Jauge d'huile

7. Réinsérez la jauge et poussez-la à fond.

8. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques MAX et MIN.



1. Maximum

2. Minimum

3. Plage de fonctionnement

9. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif.

Pour ajouter de l'huile :

- Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE :

Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Sinon, le niveau d'huile lu sera erroné.

10. Bien replacer la jauge et le couvercle d'accès droit.

AVIS

Assurez-vous que le bouchon de remplissage d'huile soit bien serré. Sinon, l'huile du moteur peut s'échapper.

Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

Liquide de refroidissement XPS recommandé

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

Si le liquide de refroidissement XPS recommandé n'est pas disponible

Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger

différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION

Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Pour accéder au réservoir d'expansion, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

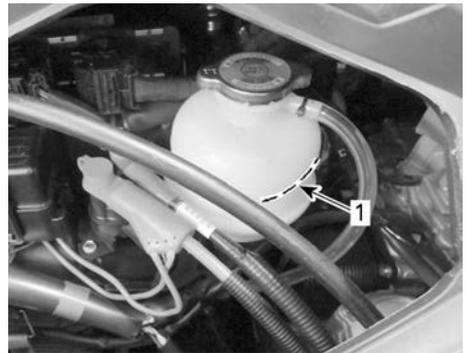
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à ce qu'on puisse le voir mais sans dépasser la marque de niveau FROID du réservoir.



1. Marque de niveau froid

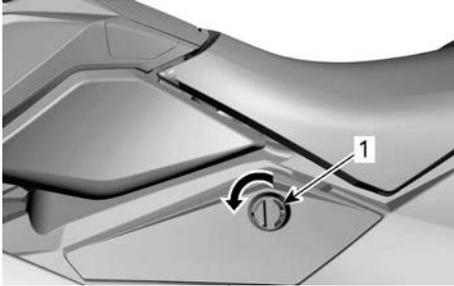
REMARQUE :

L'embarcation est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulevez la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement (voir le liquide recommandé dans la section *Liquide de refroidissement du moteur*, pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du

liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Remettre en place et bien visser le bouchon du réservoir d'expansion, puis réinstaller le couvercle d'accès gauche dans l'ordre inverse de la dépose et tourner le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

REMARQUE :

Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

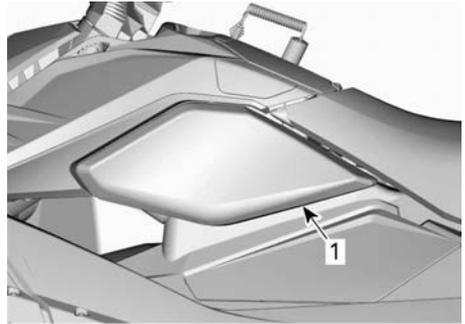
Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomachines Sea-Doo.

Alignement de la direction

1. Libérer à la main et retirer le protège-genoux gauche.

REMARQUE :

Cette ouverture ne sert qu'à accéder au câble de direction. Ne pas utiliser comme compartiment de rangement.



1. Protège-genoux gauche

2. Détacher le câble de direction en poussant l'anneau vers le haut en direction de l'écrou.



CÂBLE DE DIRECTION DÉCLIPPÉ

1. Anneau
2. Ecrou

3. Mettre la tuyère de turbine en position bien droite.
4. Dévisser l'écrou pour tourner le guidon vers la droite.
5. Visser l'écrou pour tourner le guidon vers la gauche.
6. Une fois l'alignement de la direction terminé, attacher le câble de direction en poussant l'anneau vers le bas, puis réinstaller le protège-genoux gauche.

Carrosserie centrale

Dépose de la carrosserie centrale

Lorsque c'est nécessaire, retirer la carrosserie centrale de la façon suivante:

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de soulever seul la carrosserie centrale. La soulever uniquement avec de l'aide ou avec un dispositif de levage approprié. Si on la soulève seul, on peut gravement se blesser.

1. Tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrir le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



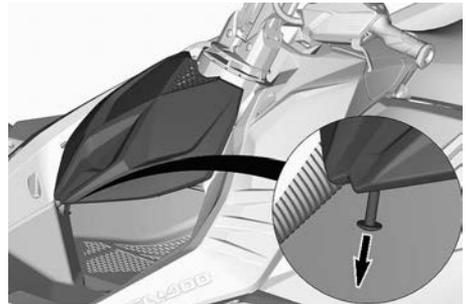
COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire
2. Débrancher le connecteur de direction.

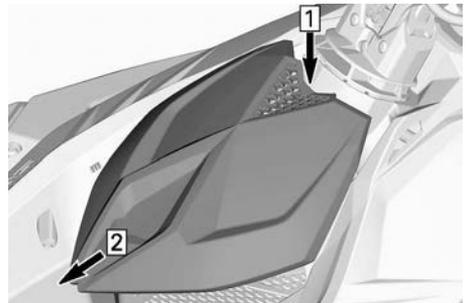


1. Connecteur

3. Enlever la vis de fixation de la garniture avant.



4. Enlever la garniture avant.



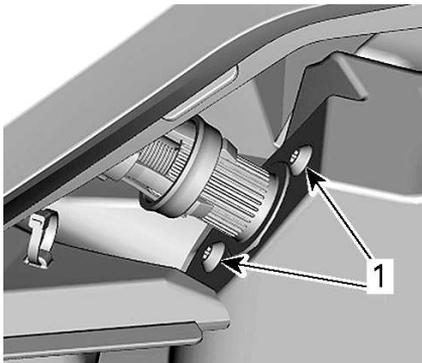
1. Poussez le loquet
2. Faites coulisser vers l'avant

5. Débrancher le câble de direction.



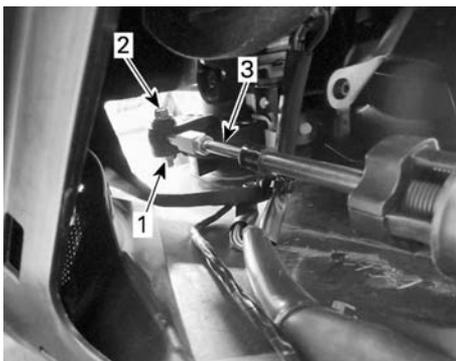
1. Boulon de fixation du câble de direction

6. Retirer les deux vis du câble.



1. Vis du câble

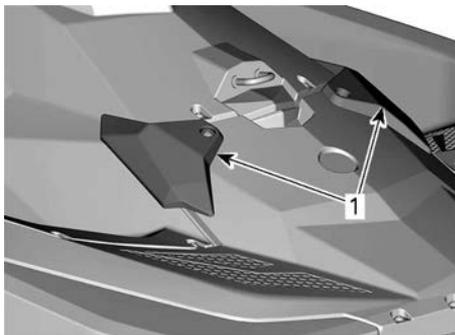
7. Enlever l'écrou, le boulon et la rondelle pour détacher la tige de la colonne de direction.



1. Écrou et rondelle
2. Boulon
3. Tige

Tous les modèles sauf les modèles Trixx

8. Enlever les deux vis autotaraudeuses de chaque garniture de panneau arrière à l'arrière du véhicule.
9. Pour retirer les garnitures de panneau arrière, les glisser vers l'extérieur de la motomarine.

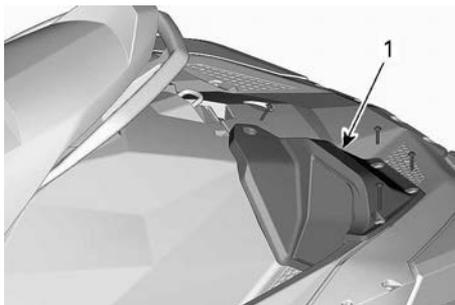


TYPIQUE

1. Garnitures de panneau arrière

Modèles Trixx

10. Enlever les deux repose-pieds arrière.

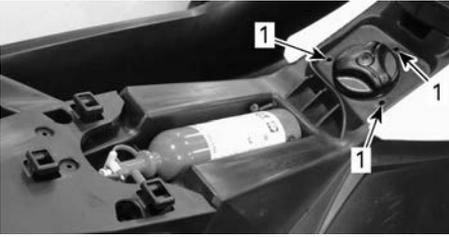


VUE DU CÔTÉ GAUCHE

1. Repose-pieds

Tous les modèles

11. Enlevez le siège. Reportez-vous à *Sièges*, sous *Équipement*.
12. Enlever les trois vis autotaraudeuses autour du bouchon du réservoir d'essence.

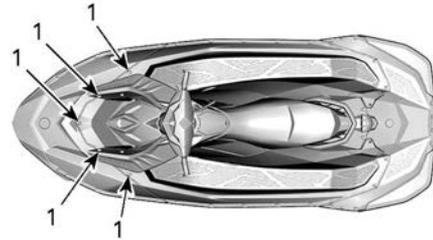


1. Vis

13. Enlever les cinq vis autotaraudeuses à l'avant de la carrosserie centrale.

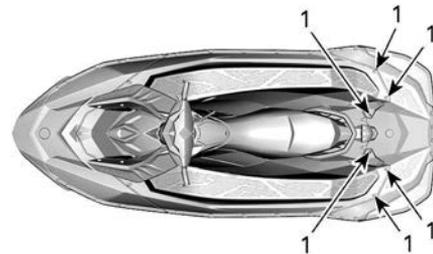
REMARQUE :

Si le véhicule est équipé d'un compartiment de rangement, ouvrir le compartiment d'abord. Voir la section *Boîte de rangement*.



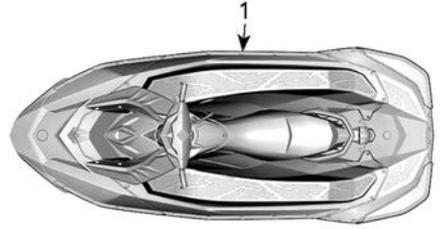
1. Vis autotaraudeuses

14. Enlever les six vis autotaraudeuses à l'arrière de la carrosserie centrale.



1. Vis autotaraudeuses

15. Enlever les dix écrous et vis M6 des deux côtés de la carrosserie centrale.



1. Écrous et vis

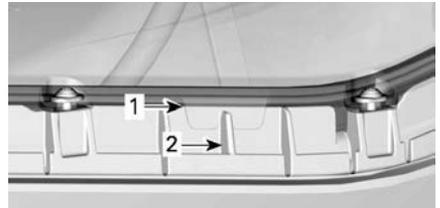
16. Avec précaution, sortir la carrosserie centrale de la coque à l'aide d'une courroie de levage.

REMARQUE :

Pour soulever la carrosserie centrale, faire passer la courroie autour des poignées du guidon. Si on fait passer la courroie ailleurs sur la carrosserie centrale, celle-ci pourrait subir des dommages.

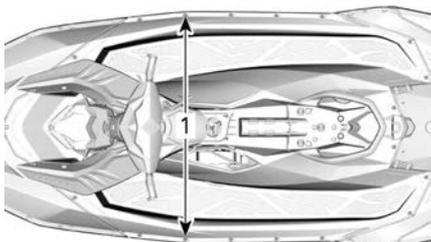
Installation de la carrosserie centrale

1. Bien positionner les pattes d'alignement de la carrosserie centrale sur la coque.



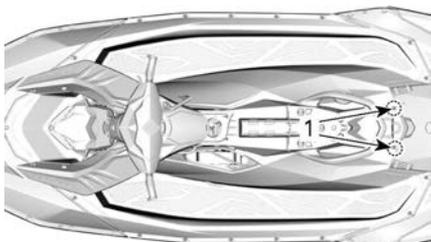
CARROSSERIE CENTRALE - VUE DU CÔTÉ TRIBORD

1. Patte d'alignement cannelée sur la carrosserie centrale
 2. Nervure dans la coque
2. Installer d'abord les vis à côté des pattes d'alignement afin de s'assurer que les pattes restent bien engagées.



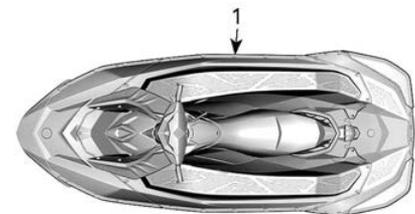
1. Vis à côté des pattes d'alignement

3. Installer les deux vis sur le support arrière.



1. Vis sur le support arrière

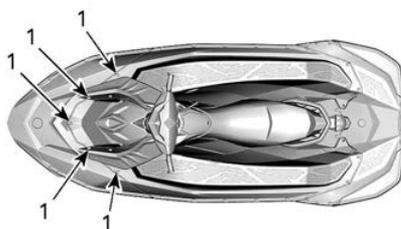
4. Installer les vis puis serrer les écrous de chaque côté de la carrosserie centrale au couple recommandé.



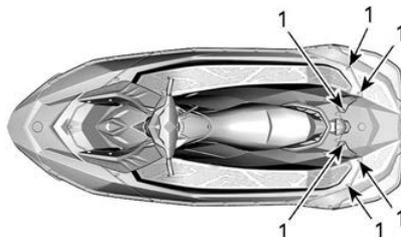
1. Écrous et vis

Couple de serrage	
Écrous M6	$3,5 \pm 0,5$ Nm 31 ± 4 lbf-po

5. Installer les vis à l'avant et l'arrière de la carrosserie centrale et les serrer au couple recommandé.



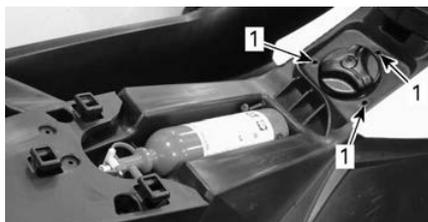
1. Vis autotaraudeuses



1. Vis autotaraudeuses

Couple de serrage	
Vis autotaraudeuse	$5,5 \pm 0,5$ Nm 49 ± 4 lbf-po

6. Installer les vis autotaraudeuses autour du bouchon du réservoir d'essence et les serrer au couple recommandé.



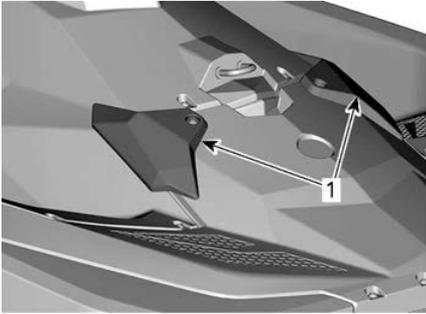
1. Vis

Couple de serrage	
Vis autotaraudeuse	$4,5 \pm 0,5$ Nm 40 ± 4 lbf-po

7. Réinstallez le siège. Reportez-vous à *Sièges*, sous *Équipement*.

Tous les modèles sauf les modèles Trixx

8. Mettre les garnitures de panneau arrière à leur place en les glissant vers l'intérieur de l'embarcation, puis installer les vis autotaraudeuses. Serrer au couple recommandé.



TYPIQUE

1. Garnitures de panneau arrière

Modèles Trixx

9. Installez les repose-pieds arrière.

Tous les modèles

Couple de serrage	
Vis autotaraudeuse (repose-pieds ou garnitures de panneau arrière)	5,5 ± 0,5 Nm 49 ± 4 lbf-po

10. Brancher le connecteur de direction.



1. Connecteur

11. Branchez le câble de direction dans l'ordre inverse de la dépose.

12. Fermez le couvercle d'accès gauche, et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

13. Installez la garniture avant.

Couple de serrage	
Vis de fixation de garniture avant	3,5 ± 0,5 Nm 31 ± 4 lbf-po

Bobines d'allumage

Dépose de la bobine d'allumage

1. Pour accéder aux bobines d'allumage, enlevez la carrosserie

centrale. Voir la section *Dépose de la carrosserie centrale*.

AVIS

N'enlevez pas la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée, sinon les fils pourraient subir des dommages. Ne pas utiliser d'outil pour déga-ger la bobine d'allumage.

2. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.
3. Enlevez la vis de fixation de la bobine d'allumage.
4. Enlevez la bobine de la bougie en tournant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.



1. Bobines d'allumage

Installation de la bobine d'allumage

1. Alignez l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.
2. Installez la bobine sur la bougie et l'enfoncer jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
3. Installez la vis de fixation et la ser- rer au couple spécifié.

Couple de serrage

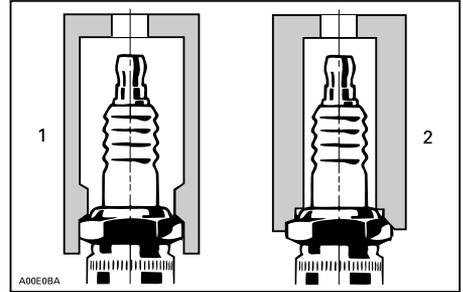
Vis de fixation de la bobine d'allumage	9 ± 1 Nm 80 ± 9 lbf-po
---	---------------------------

4. Branchez le connecteur de bobine d'allumage.

Bougies

Retrait de la bougie

1. Enlevez la carrosserie centrale. Voir la section *Carrosserie centrale*.
2. Retirez les bobines d'allumage. Voir la section *Dépose de la bobine d'allumage*.
3. Nettoyez les bougies et la culasse avec de l'air comprimé.
4. Desserrez la bougie d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate

5. Utilisez la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.

Installez la bougie

Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifiez l'écartement des électrodes comme indiqué dans les *Spécifications techniques*. Remplacez la bougie si elle n'est pas dans les tolérances.

AVIS

Ne réglez pas l'écartement des électrodes de ce type de bougie. Les électrodes négatives pourraient en être affaiblies, ce qui pourrait mener à un bris des électrodes et à de graves dommages au moteur.

- Appliquez un lubrifiant anti-grippant sur les filets de la bougie pour éviter tout risque de grippage.
- Serrez les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrez les bougies dans le sens horaire au couple spécifié à l'aide d'une douille à bougie approuvée.

Couple de serrage

Bougie	13 ± 1 Nm 115 ± 9 lbf-po
--------	-----------------------------

- Installez la bobine d'allumage. Voir la section *Bobine d'allumage*.
- Réinstallez la carrosserie centrale. Voir la section *Carrosserie centrale*.

Système d'échappement**⚠ DANGER**

NE PAS faire tourner le moteur à l'intérieur ni sans une ventilation suffisante, ni laisser les gaz d'échappement s'accumuler dans des endroits sans aération. L'échappement des moteurs contient du monoxyde de carbone (CO) qui, s'il est inhalé, peut causer des lésions cérébrales graves, voire la mort.

Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à

dégager le sable, le sel, les coquilles et les autres particules des enveloppes de circulation d'eau ou des tuyaux.

Rincer le système d'échappement à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que l'embarcation est rimisée pendant une longue période.

AVIS

Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.

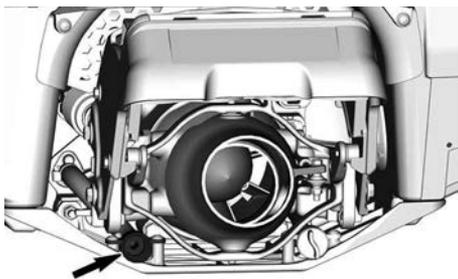
⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ou à la turbine lorsque le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que l'embarcation est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec l'échangeur afin de prévenir les brûlures.

- Branchez un tuyau au raccord de rinçage situé à l'arrière de l'embarcation. Ne pas ouvrir le robinet d'eau pour l'instant.



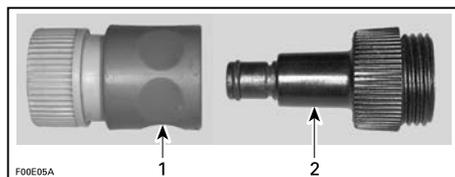
REMARQUE :

On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

Outil recommandé

Adaptateur du
raccord de rinçage

(N/P 295500473)



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur du raccord de rinçage

2. Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

AVIS

Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe. Lorsque l'embarcation est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

3. Laisser tourner le moteur environ 20 secondes à un ralenti accéléré de 4000 à 5000 tr/min.

AVIS

Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

4. S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage.
5. Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5000 tr/min pendant 5 secondes et puis arrêter le moteur.

AVIS

Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

6. Débrancher le tuyau d'arrosage.

AVIS

Retirer l'adaptateur de raccord de rinçage (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Échangeur de chaleur et grille d'admission d'eau

Inspection de l'échangeur de chaleur et de la grille d'admission d'eau

Inspectez l'échangeur de chaleur et la grille d'admission d'eau de la pompe à jet pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés. Rendez-vous chez votre concessionnaire Sea-Doo pour faire

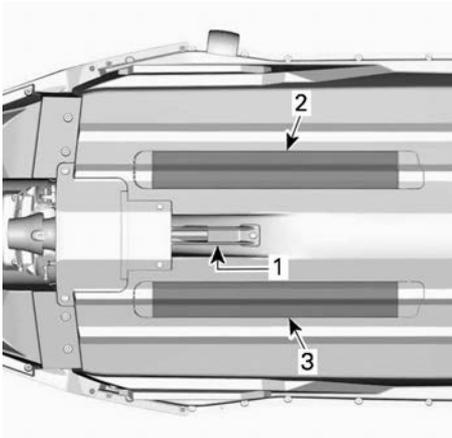
réparer ou remplacer toute pièce endommagée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE :

Une plaque de renfort du côté gauche de la coque sert à maintenir la symétrie de façon que l'hydrodynamique de la motomarine ne soit pas altérée.

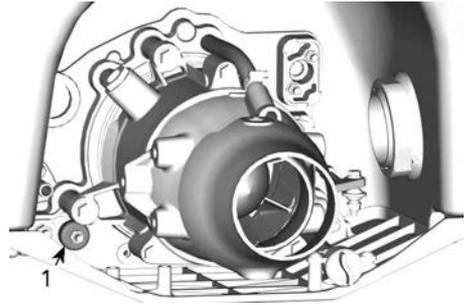


- 1. Admission d'eau
- 2. Échangeur de chaleur
- 3. Plaque de renfort

Anode sacrificielle

Inspection de l'anode sacrificielle

L'anode sacrificielle est situé sur la pompe.



1. Emplacement de l'anode sacrificielle

Vérifiez-la pour détecter des marques d'usure. Si l'usure est supérieure à 50 %, remplacer l'anode.

Dépose de l'anode sacrificielle

Dévisser l'écrou de fixation de l'anode sacrificielle puis retirer l'anode.

Installation des anodes sacrificielles

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

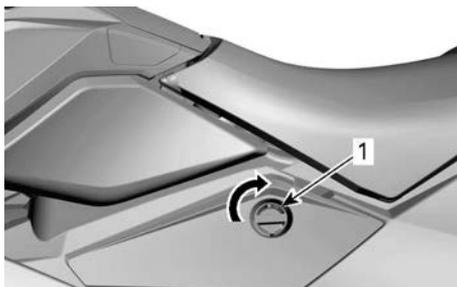
Couple de serrage
$9 \pm 1 \text{ Nm} / 80 \pm 9 \text{ lbf-po}$

Fusibles

Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles, tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrez le couvercle pour détacher la partie arrière puis glissez-le vers l'arrière pour le retirer.

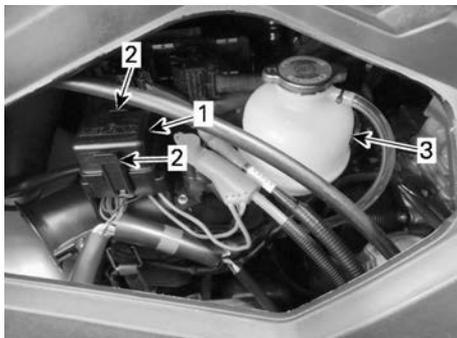


COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

La boîte à fusibles se trouve à gauche du réservoir d'expansion.

Pour retirer le couvercle de la boîte à fusibles, écrasez ensemble et tenez les languettes de chaque côté de la boîte. Retenez le couvercle de la boîte pour l'ouvrir.



1. Couvercle de boîte à fusibles
2. Pattes de verrouillage
3. Réservoir d'expansion



TYPIQUE - COUVERCLE DE BOÎTE À FUSIBLES ENLEVÉ

1. Boîte à fusibles

REMARQUE :

Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles et le couvercle d'accès gauche, inversez les étapes de la dépose et tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire pour verrouiller.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

1. Pour verrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens antihoraire

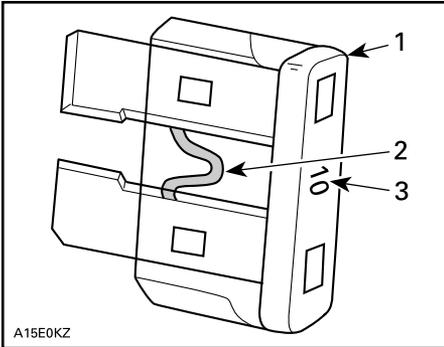
Contrôle d'un fusible

Vérifiez l'état des fusibles et remplacez-les si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser un fusible dont le calibre est supérieur aux spécifications.

Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusible. Vérifiez si le filament est fondu.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un fusible saute plus d'une fois, la source du dysfonctionnement doit être identifiée et corrigée avant le redémarrage. Contactez un concessionnaire agréé Ski--Doo pour vos révisions.

Description des fusibles

Reportez-vous à la *Spécifications techniques* pour connaître le calibre et la description des fusibles.

ENTRETIEN DE L'EMBARCATION

Sortir l'embarcation de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si l'embarcation est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *Procédures d'entretien*.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque l'embarcation est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincez la cale de l'embarcation à l'eau douce.

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

ATTENTION

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS

Si le rinçage de l'embarcation, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque l'embarcation est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée ainsi que ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage des sièges

Avant d'appliquer un produit de nettoyage sur le siège, essayez d'effacer les marques avec une gomme blanche.

De nombreuses marques, comme celles des chaussures, peuvent être enlevées facilement avec cette méthode.

Carrosserie et coque

Réparer

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Nettoyage

À l'occasion, lavez la carrosserie à l'eau savonneuse (utilisez toujours un détergent doux). Rincez à fond à l'eau douce.

Enliminez les organismes marins à l'intérieur et à l'extérieur de la coque.

AVIS

Ne jamais utiliser avec un des produits suivants :

- Nettoyant intensif XPS S4
- Détergent agressif
- Nettoyant dégraissant
- Ammoniaque
- Acétone ou autres cétones
- Alcool
- Toluène ou autres solvants aromatiques
- Solvants chlorés
- Essences minérales
- Diluants de peinture
- Produit à base pétrole.

AVIS

Ne jamais laisser l'embarcation dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du Nettoyant tout usage XPS ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utilisez le nettoyant de base aux agrumes 3M^{MC} (bombe aérosol de 24 oz) ou un équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

Protection

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Rangement

⚠ AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé d'embarcations Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que l'embarcation soit révisée par un concessionnaire autorisé Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. Les opérations qui suivent peuvent être néanmoins effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE :

Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS

Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Rincez la turbine en projetant de l'eau dans ses ouvertures d'entrée et de sortie.

Vaporisez un produit anticorrosion sur les pièces du système de propulsion.

Produit d'entretien

Lubrifiant anti-corrosif XPS ou équivalent

Inspection de la turbine

Adressez-vous à un concessionnaire Sea-Doo autorisé.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation en carburant

On peut ajouter du Stabilisateur d'essence XPS dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Conformez-vous aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

Produit d'entretien

Stabilisateur d'essence

AVIS

Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant de lubrifier le moteur pour empêcher des pertes de propriétés chimiques du carburant et protéger le système de carburant contre les dépôts.

Remplissez complètement le réservoir de carburant. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS

Si de l'eau est piégée dans le réservoir de carburant, le système d'injection peut subir de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

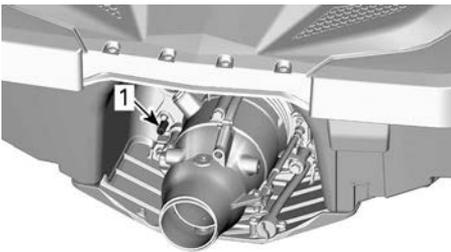
Suivez la méthode indiquée dans la section *Procédures d'entretien*.

Remplacement de l'huile à moteur et du filtre à huile

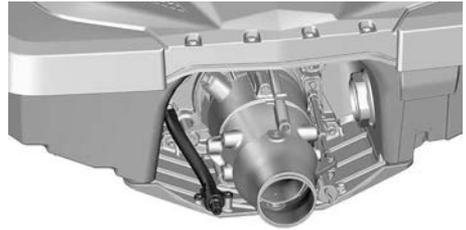
La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé d'embarcations Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Vidange du système d'échappement

1. Le système d'échappement est auto-vidangeable, mais le collecteur d'échappement doit être vidangé pour éviter tout dommage si l'embarcation est entreposée dans un endroit où la température atteint le point de congélation de l'eau.
2. À l'aide du connecteur de support de la pompe à jet ou de la trousse de rinçage 295 100 555 située à l'arrière du véhicule, injectez de l'air sous pression (à 380 kPa (55 lbf/in²)) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule de la pompe à jet.

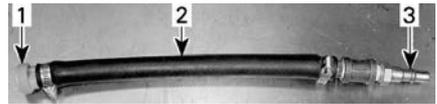


1. Connecteur de support de la pompe à jet



AVEC KIT DE PURGE INSTALLÉ

3. Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de rinçage 295 500 473, à utiliser avec le kit de purge
2. Tuyau 13 mm (1/2 po)
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS

Si le collecteur d'échappement n'est pas vidangé, divers composants peuvent être sérieusement endommagés.

Lubrification des cylindres du moteur

1. Retirez les bougies. Voir la section *Procédures d'entretien*.
2. Vaporisez du lubrifiant dans chaque cylindre par les trous de bougie.

Produit d'entretien

Lubrifiant anti-corrosif XPS ou équivalent

3. Appuyez à fond sur le levier de l'accélérateur. Lorsque vous appuyez sur le levier de l'accélérateur, l'injection de carburant est interrompue, et l'allumage est désactivé pendant le démarrage du moteur.

4. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
5. Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir la section *Procédures d'entretien*.
6. Installez les bobines d'allumage. Voir la section *Procédures d'entretien*.

Test de la densité du liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement de l'antigel et un test de densité doivent être effectués par un concessionnaire Sea-Doo agréé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. Se reporter au *Programme d'entretien*.

AVIS

Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise l'embarcation là où le point de congélation est atteint. Le moteur risque de graves dommages.

Système électrique

Batterie

Entretien de la batterie

Lors du remisage de l'embarcation, la batterie doit toujours être rangée dans un endroit chaud et sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans l'embarcation.

Cette embarcation est équipée d'une batterie sans entretien. Il n'est donc

pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AVIS

Ne retirez jamais la sangle sur les bouchons de la batterie et n'ajoutez jamais d'électrolyte pendant la durée de vie de la batterie.

Accès à la batterie

Tournez le bouton du couvercle d'accès gauche de 1/4 de tour dans le sens horaire, ouvrir le couvercle pour détacher la partie arrière puis le glisser vers l'arrière pour le retirer.



COUVERCLE D'ACCÈS GAUCHE

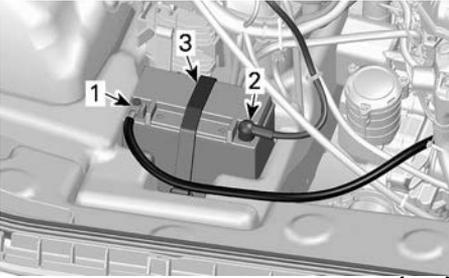
1. Pour déverrouiller, tournez le bouton de 1/4 de tour dans le sens horaire

Enlèvement de la batterie

AVIS

Débranchez toujours le câble de batterie NOIR (-) en premier et rebranchez-le en dernier.

1. Débrancher le câble NOIR (-) de la batterie.
2. Glisser le protecteur ROUGE en caoutchouc pour l'enlever du raccord de câble ROUGE (+) et débrancher ce dernier de la borne de la batterie.
3. Réinstaller les boulons pour retenir les écrous de fixation lors de la dépose.
4. Détacher la sangle de retenue.



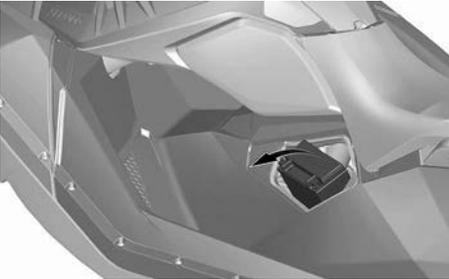
CARROSSERIE CENTRALE RETIRÉE À DES FINS DE CLARTÉ

1. Câble NOIR (-)
2. Câble ROUGE (+)
3. Sangle de retenue

5. Retirez la batterie du véhicule.

AVIS

Nettoyer immédiatement tout électrolyte renversé avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau, puis rincer à grande eau.



Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et ses bornes avec une brosse souple, et un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

Rincer le tout à l'eau et bien sécher.

Inspection de la batterie

Vérifier si le boîtier de la batterie est fissuré, présente des fuites ou est autrement endommagé.

Une décoloration, un gauchissement ou un couvercle surélevé indiquent une surcharge ou une surchauffe de la batterie.

Si le boîtier est endommagé, remplacer la batterie et nettoyer à fond le support de batterie et les environs avec un mélange d'eau et de bicarbonate de soude.

⚠ ATTENTION

Si le boîtier de la batterie est endommagé, portez des gants non absorbants lors de la dépose de la batterie.

Vérifier si les bornes de la batterie sont solidement fixées.

Remisage de la batterie

AVIS

Bien remiser la batterie est important si on veut qu'elle dure longtemps. Le fait de charger régulièrement la batterie pendant qu'elle est remisée prévient la sulfatation de l'élément. Le fait de garder la batterie dans le véhicule pendant le remisage peut entraîner la dégradation et/ou la corrosion des contacts et causer des dommages s'il gèle. Une batterie déchargée gèlera et se fissurera dans les régions froides où le point de congélation est atteint. Les fuites d'électrolyte endommagent les parties avoisinantes. Pour un résultat optimal, toujours extraire la batterie du véhicule en vue du remisage et la charger régulièrement.

Nettoyez la batterie. Voir la section *Nettoyage de la batterie*.

Appliquer sur les bornes une mince couche de graisse diélectrique.

Conservez la batterie dans un endroit frais et sec. Ces conditions réduisent

l'autodécharge et l'évaporation de liquide. N'exposez pas la batterie à la rosée, à l'humidité et aux rayons directs du soleil.

La fréquence des recharges dépend de l'état de la batterie et de la température de remisage. Maintenir la batterie conformément au tableau suivant.

REMARQUE :

Toujours remiser la batterie alors qu'elle est complètement chargée.

Température ambiante	Fréquence de charge
Inférieure à 16 °C (60 °F)	Tous les mois
Supérieure à 16 °C (60 °F)	Toutes les deux semaines

Recharge de la batterie

Utilisez n'importe quel chargeur de batterie de type automobile. Consultez toujours les instructions du fabricant du chargeur de batterie.

Installation de la batterie

1. Installer la batterie dans l'embarcation et la retenir à l'aide de la sangle de retenue.

AVIS

Débranchez toujours le câble de batterie NOIR (-) en premier et rebranchez-le en dernier.

2. Brancher le câble positif (+) ROUGE.
3. Brancher le câble négatif (-) NOIR.
4. Enduisez les bornes de la batterie de graisse diélectrique.
5. Vérifiez le trajet des câbles et les fixations.
6. Réinstallez les pièces enlevées.

Compartment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

1. Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet.
2. Rincez à fond.
3. Soulever l'avant de l'embarcation pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyez toute eau restée dans le compartiment moteur.

Lubrifiez tous les composants métalliques dans le compartiment moteur.

Produit d'entretien
Lubrifiant et anti-corrosif ou un équivalent

REMARQUE :

Le panneau d'accès gauche et le couvercle d'accès droit doivent être partiellement soulevés pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Réparez, nettoyez et protégez la motomarine en suivant les procédures de la section *Entretien de la motomarine*.

Préparation présaisonnière

La préparation de la pré-saison doit être effectuée conformément au *Programme d'entretien*.

Veillez à effectuer toutes les tâches figurant dans le tableau **Chaque année ou 100 heures**.

La préparation de la pré-saison peut être réalisée par un concessionnaire autorisé Sea-Doo, un atelier de

réparation ou une personne de votre choix.

DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série : _____	Signature :
Kilométrage : _____	
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____	

Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

Première inspection

Kilométrage : _____

Signature : _____

Heures : _____

Date : _____

Numéro du
cession
naire : _____Remarques : _____

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage : _____

Signature : _____

Heures : _____

Date : _____

Numéro du
cession
naire : _____Remarques : _____

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage : _____

Heures : _____

Date : _____

Numéro du
concession
naire : _____Remarques : _____

Signature : _____

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage : _____

Heures : _____

Date : _____

Numéro du
concession
naire : _____Remarques : _____

Signature : _____

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Cette page est intentionnellement
vide

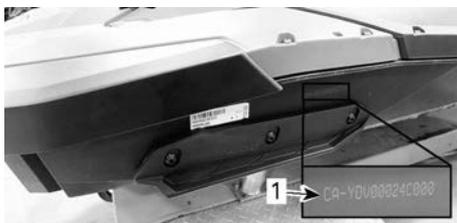
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE L'EMBARCATION

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) est gravé sur la droite de la coque à l'arrière de la motomarine, au-dessus de la partie avant du stabilisateur.



TYPIQUE

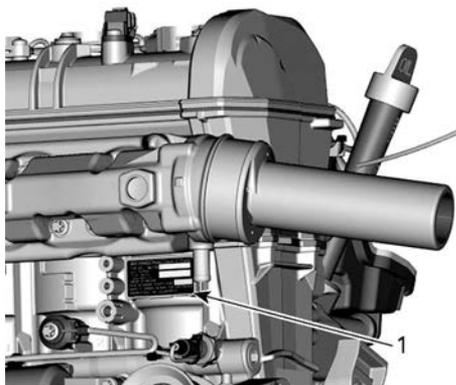
1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères:

YDV	12345	L	8	09
				Année
				Année de production
				Mois de production
				Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
				Fabricant

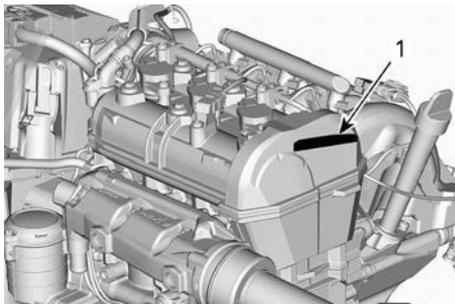
Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (NIM) se trouve sous le collecteur d'échappement, près du cylindre numéro 1.



1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du fabricant du moteur



1. Numéro d'identification du fabricant du moteur



ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR

CONFORMITÉ

Étiquette mobile du contrôle d'émissions – 3 étoiles

○

FAIBLE ÉMISSION

Une étoile – Émissions faibles
L'étiquette à une étoile identifie les moteurs conformes aux normes d'émission de gaz d'échappement de 2001 du Conseil des ressources atmosphériques pour les motomarines et les moteurs marins hors-bord. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA américaine pour les moteurs marins.

TRÈS FAIBLE ÉMISSION

Deux étoiles – Émissions très faibles
L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs conformes aux normes d'émission de gaz d'échappement de 2004 du Conseil des ressources atmosphériques pour les motomarines et les moteurs marins hors-bord. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

ULTRA • FAIBLE ÉMISSION

Trois étoiles – Émissions ultrafaibles
L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs de motomarines et hors-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2008 de l'Air Resources Board ou les moteurs de poupe ou en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2003 de l'Air Resources Board. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

SUPER-ULTRA-FAIBLE ÉMISSION

Quatre étoiles – Émissions super ultrafaibles
L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs mixtes ou en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de l'Air Resources Board. Il est possible que les moteurs hors-bord et de motomarines respectent également ces normes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 90% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Bombardier Recreational Products Inc.
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA
Motomarines plus propres – Les faits
1-800-END-SMOG
www.arb.ca.gov

219506047_FR

○

FAIBLE ÉMISSION

TRÈS FAIBLE ÉMISSION

ULTRA • FAIBLE ÉMISSION

SUPER-ULTRA-FAIBLE ÉMISSION

L'étiquette Étoile permet de reconnaître des moteurs marins plus propres
Ce moteur est certifié :

Le symbole des moteurs marins plus propres :

Propreté de l'air et de l'eau pour - un mode de vie et un environnement plus sains.

Meilleure économie de carburant - consommation jusqu'à 30 à 40 % moins de gaz et d'huile que les moteurs deux temps conventionnels à carburateurs, économisant l'argent et les ressources.

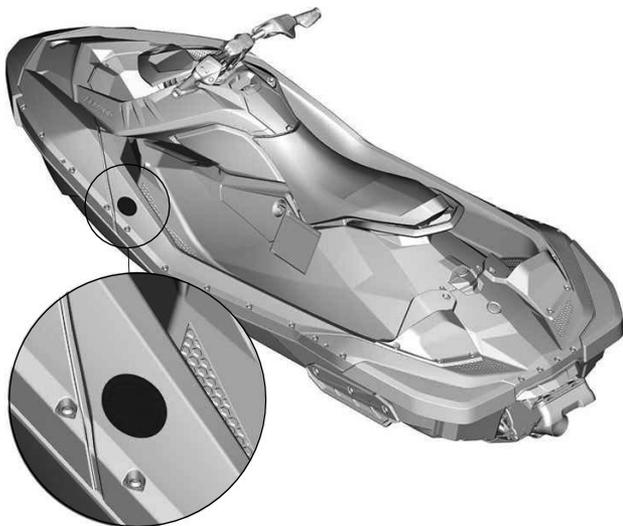
La garantie plus longue sur les émissions - protège le consommateur et assure un fonctionnement sans souci.

ÉTIQUETTE MOBILE DU CONTRÔLE D'ÉMISSIONS – 3 ÉTOILES

Étiquette du contrôle d'émissions 3 étoiles



ÉTIQUETTE DU CONTRÔLE D'ÉMISSIONS – 3 ÉTOILES

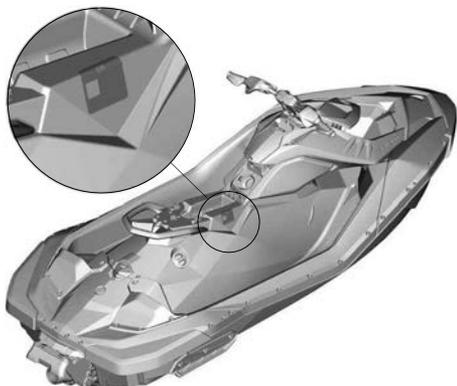


EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Étiquette de conformité de l'EPA

EMISSION CONTROL SYSTEM INFORMATION	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
THIS ENGINE CONFORMS TO	U.S. EPA & CALIFORNIA
EMISSIONS REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.	
RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION	
CE MOTEUR EST CONFORME AUX NORMES	DE L'EPA
DES É.-U. POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDÉ.	
	ENGINE FAMILY / FAMILLE DE MOTEUR
(EPA)	CERTIFICATION STANDARDS
(FEL)	NORMES DE CERTIFICATION
(CA)	
(FEL)	EMISSION CONTROL SYSTEM
	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
MEETS	CALIFORNIA EVAP EMISSIONS REGULATIONS FOR SPARK
IGNITION	MARINE WATERCRAFT. EVAP FAMILY
EVAPORATIVE EMISSION CONTROL SYSTEM: SO	
SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SCHEDULE AND FUEL,	
OIL AND SPARK PLUG SPECIFICATIONS. VOIR LE CALENDRIER	
D'ENTRETIEN ET LES SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE, D'HUILE ET DE	
BOUGIE D'ALLUMAGE DANS LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR.	
	219905703

ÉTIQUETTE DE CONFORMITÉ DE L'EPA



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Étiquette d'exemption réglementaire

CE BATEAU EST FABRIQUÉ PAR BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. PAR 46 U.S.C. 4305 ET L'OCTROI DE L'EXEMPTION DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS (CGB 88-001), LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS UNIS EXEMPTÉ CE NAVIRE D'UN OU PLUSIEURS RÉGLEMENTS DE SÉCURITÉ. CGB 88-001 DÉCLARE QUE CERTAINS RÉGLEMENTS SONT INAPPLICABLES À LA LUMIÈRE DES CARACTÉRISTIQUES DE CE NAVIRE ET QUE L'EXEMPTION AURA PAS D'EFFET NÉGATIF SUR LA SÉCURITÉ DES BATEAUX DE PLAISANCE. CE BATEAU EST CONFORME AUX NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS EN VIGUEUR À LA DATE DE LA CERTIFICATION. TOUTES LES PERSONNES DEVRAIENT PORTER UN GILET DE SAUVETAGE (VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL) PENDANT LE FONCTIONNEMENT OU L'UTILISATION DE CETTE MOTOMARINE. **ASSEMBLÉ AU MEXIQUE** 219905503

**ÉTIQUETTE
RÉGLEMENTAIRE**

D'EXEMPTION



EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

CLÉ RF D.E.S.S. LÉGENDE

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI : 12006A-1001301698

ID FCC : 2ACER-1001301698

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :
EN 300 330-2, EN 60950-1

Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

Cet appareil contient un ou des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes au(x) RSS exempts de licence d'Innovation, Science et Développement économique Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

(1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences.

(2) Cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Directive sur les équipements radio (DER)	2014/53/UE
Article 3.1a	Safety and health IEC 62368-1:2014
Article 3.1b	EMC CISPR 25:(2016); émission conduite CISPR 25:(2016); émission rayonnée ISO 11452-2 (2004); immunité aux champs électromagnétiques rayonnés
Article 3,2	Efficacité de l'utilisation du spectre ETSI EN 300 330 V2.1.1 (2017-2)

SYSTÈME AUDIO BRP

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle.

Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, cela ne garantit pas que des interférences se produiront dans une installation particulière.

Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, que vous pouvez déterminer en éteignant ou en allumant l'appareil, vous êtes invité à essayer de corriger l'interférence en suivant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorientez ou déplacez l'antenne de réception;
- augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur;
- connectez l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Les changements ou modifications non expressément approuvés par Mittek Corporation peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement. Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles, et
- (2) Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les

interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Numéro d'enregistrement CI :
22793-278003657

ID FCC : 2AAOY - 278003657

L'émetteur/ récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

- ETSI EN 300 328 V2.1.1 (2016-11)
- ETSI EN301 489-1 V2.1.1 (2017-02)
- ETSI EN301 489-17 V3.1.1 (2017-02)
- EN 62479:2010

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de moteurs marins doivent déterminer les niveaux d'émissions de gaz d'échappement pour chaque catégorie de puissance et certifier ces moteurs auprès de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis d'Amérique (EPA). Une étiquette d'information sur le contrôle des émissions, indiquant les niveaux d'émission et les spécifications du moteur, doit être placée sur chaque moteur marin à propulsion à allumage commandé (SIPME) au moment de la fabrication.

Responsabilité du concessionnaire

Durant toute intervention sur une embarcation Sea-Doo SIPME qui comporte une étiquette de contrôle d'émissions, les réglages doivent respecter dans les spécifications d'usine communiquées.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/opérateur doit faire entretenir le moteur pour maintenir les niveaux d'émissions dans les limites

définies par les normes d'agrément prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)

Tous les modèles SIPME Sea-Doo fabriqués par BRP sont certifiés par l'EPA comme étant conformes aux exigences des réglementations de lutte contre la pollution atmosphérique des nouveaux SIPME. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. C'est la raison pour laquelle la méthode d'entretien du produit établie par l'usine doit être appliquée à la lettre et, lorsque c'est possible, le produit ramené à sa conception d'origine.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter:

U. S. Environmental Protection Agency
Certification Division
Gasoline Engine Compliance Center
2000 Traverwood Drive
Ann Arbor MI 48105
USA

SITE INTERNET DE L'EPA :
www.epa.gov/otaq

Système de contrôle des émissions par évaporation

Les embarcations à moteur à combustion interne (SIMW) vendues dans l'État de la Californie sont certifiées aux normes d'émissions du California Air Resources Board (13 CCR 2850-2869 pour les SIMW). Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence hautement hermétique, des canalisations d'essence hautement hermétiques et une soupape de décharge de pression.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE ROYAUME-UNI



565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) Canada J0E 2L0
Canada

Déclaration de conformité de la motomarine Sea-Doo aux exigences du S.I. 2017/737 tel que modifié jusqu'au S.I. 2021/1273 inclus.

Fabricant : Bombardier Produits Récréatifs inc.
Adresse : 565 de la Montagne, Valcourt, J0E 2L0, Canada

Représentant autorisé : BRP Recreational Products UK Ltd.
Adresse : Castle Chambers, 43 Castle Street, Liverpool, L2 9SH

Organisme notifié pour l'évaluation des émissions sonores :
International Marine Certification Society
Adresse : 53 Rodney Street, Liverpool L1 9ER, Angleterre.
N° d'identification : 22120

Organisme notifié pour l'évaluation des émissions polluantes :
International Marine Certification Society
Adresse : 53 Rodney Street, Liverpool L1 9ER, Angleterre.
N° d'identification : 22120

Évaluation du module de construction : A , d'émissions sonores : Aa/A1 , d'émissions polluantes : B+C

Autres directives communautaires appliquées :

Radio Equipment Regulations (directives concernant les équipements hertziens) 2017, UK SI 2017/1206 telle que modifiée jusqu'à et y compris SI 2021/1273 (EN 300 330-2, EN 60950-1);
Electromagnetic Compatibility Regulations (directives sur la compatibilité électromagnétique) 2016, UK SI 2016/1091 telle que modifiée jusqu'à et y compris SI 2021/1273 (EN 55012:2007/A1:2009, EN 61000-6-1:2007);
Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/904.

Cycle de combustion du moteur : 2 temps <input type="checkbox"/> , 4 temps <input checked="" type="checkbox"/>	Conception et construction	EN ISO 13590:2018 EN ISO 10087:2019
Type de carburant : Essence : <input checked="" type="checkbox"/> Diesel : <input type="checkbox"/>	Émissions polluantes	EN ISO 18854:2015
Catégorie de conception : C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/>	Émissions sonores	EN ISO 14509-1:2018
Marque de l'embarcation : Sea-Doo		

Modèle de motomarine Sea-Doo	Moteur Propulsion	Certification d'émissions polluantes	Cylindrée du moteur (cm ³)	Puissance nominale (kW)	Certification d'émissions sonores	Nom bre de pers onnes	Longue ur de la coque (m)	Large ur de la coque (m)
EXPLORER PRO 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,77	1,25
FishPro SCOUT 130	Rotax 1630 ACE-130		1630,5	100		3	3,37	1,25
FishPro SPORT 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,77	1,25
FishPro TROPHY 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,77	1,25
GTI 130	Rotax 1630 ACE-130		1630,5	100		3	3,37	1,25
GTI SE 130	Rotax 1630 ACE-130		1630,5	100		3	3,37	1,25
GTI SE 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,37	1,25
GTR 230	Rotax 1630 ACE-230		1630,5	169,16		3	3,32	1,25
GTX 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,50	1,25
GTX 230	Rotax 1630 ACE-230		1630,5	169,16		3	3,50	1,25
GTX Limited 300	Rotax 1630 ACE-300		1630,5	217		3	3,50	1,25
GTX PRO 130	Rotax 1630 ACE-130		1630,5	100		3	3,50	1,25
RXP-X RS 300	Rotax 1630 ACE-300		1630,5	217		2	3,31	1,25
RXP-X RS 300 APEX	Rotax 1630 ACE-300		1630,5	217		2	3,31	1,25
RXT-X RS 300	Rotax 1630 ACE-300		1630,5	217		3	3,48	1,25
SPARK 2 places	Rotax 900 ACE-60		899,3	44,13		2	2,78	1,18
SPARK 2 places	Rotax 900 ACE-90		899,3	66,19		2	2,90	1,18
SPARK 2 places TRIXX	Rotax 900 ACE-90		899,3	66,19		2	2,90	1,18
SPARK 3 places	Rotax 900 ACE-90		899,3	66,19		3	3,05	1,18
SPARK 3 places conv.	Rotax 900 ACE-90		899,3	66,19		3	3,08	1,18
SPARK 3 places TRIXX	Rotax 900 ACE-90		899,3	66,19		3	3,05	1,18
WAKE 170	Rotax 1630 ACE-170		1630,5	125,03		3	3,37	1,25
WAKE PRO 230	Rotax 1630 ACE-230		1630,5	169,16		3	3,49	1,25

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant des motomarines personnelles. Je déclare au nom du fabricant de motomarines de l'année modèle 2023 ci-dessus que le(s) modèle(s) de motomarine et le(s) moteur(s) mentionnés ci-dessus qui sont marqués **UK** sont conformes à toutes les exigences applicables de la manière spécifiée et sont conformes au type pour lequel le(s) certifié(s) d'examen de type de l'UE mentionné ci-dessus a (ont) été délivré(s).

Martin Lachance
Martin Lachance (SR 000002-13-31 E017)

Nom et fonction : Martin Lachance

Signature et rôle : Directeur, Ingénierie des véhicules Sea-Doo - JPS

Date (an/mois/jour) : 30 mai 2022, Valcourt, QC, Canada

ski-doo LYNX SEA-DOO Evinrude ROTAX CAN-AM

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE



565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) Canada J0E 2L0
Canada

Déclaration de conformité pour la motomarine personnelle Sea-Doo aux exigences de la directive 2013/53/UE

Fabricant : Bombardier Produits Récréatifs inc.
Adresse : 565 de la Montagne, Valcourt, J0E 2L0, Canada

Représentant autorisé : BRP-Rotax GmbH Co. KG
Adresse : Rotaxstrasse 1, Gunkirchen, A-4623, AT

Organisme notifié pour l'évaluation des émissions sonores :
International Marine Certification Institute
Adresse : rue Abbé Cuypers 3, Bruxelles, B-1040, Belgique.
N° d'identification : 0609

Organisme notifié pour l'évaluation des émissions polluantes :
International Marine Certification Institute
Adresse : rue Abbé Cuypers 3, Bruxelles, B-1040, Belgique.
No. d'identification : 0609

Évaluation du module de construction : A , d'émissions sonores : Aa/A1 , d'émissions polluantes : B+C

Autres directives communautaires appliquées :

RED 2014/53/EU (EN 300 320, EN 60950-1);

EMC 2014/30/EU (EN 55012:2007/A1:2009, EN 61000-6-1:2007);

Directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849

Cycle de combustion du moteur : 2 temps <input type="checkbox"/> , 4 temps <input checked="" type="checkbox"/>	Conception et construction	EN ISO 13590:2003/AC:2004 EN ISO 10087:2019
Type de carburant : Essence : <input checked="" type="checkbox"/> Diesel : <input type="checkbox"/>	Émissions polluantes	EN ISO 18854:2015
Catégorie de conception : C <input checked="" type="checkbox"/> , D <input type="checkbox"/>	Émissions sonores	EN ISO 14509-1:2008
Marque de l'embarcation : Sea-Doo		

Modèle de motomarine Sea-Doo	Moteur Propulsion	Certification d'émissions polluantes	Cylindrée du moteur (cm ³)	Puissance nominale (kW)	Certification d'émissions sonores	Nom bre de perso nnes	Longue ur de la coque (m)	Large ur de la coque (m)
EXPLORER PRO 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP013	3	3,77	1,25
FishPro SCOUT 130	Rotax 1630 ACE-130	EXBORP009	1630,5	100	SDBORP014	3	3,37	1,25
FishPro SPORT 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP013	3	3,77	1,25
FishPro TROPHY 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP013	3	3,77	1,25
GTI 130	Rotax 1630 ACE-130	EXBORP009	1630,5	100	SDBORP014	3	3,37	1,25
GTI SE 130	Rotax 1630 ACE-130	EXBORP009	1630,5	100	SDBORP014	3	3,37	1,25
GTI SE 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP014	3	3,37	1,25
GTR 230	Rotax 1630 ACE-230	EXBORP010	1630,5	169,16	SDBORP014	3	3,32	1,25
GTX 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP013	3	3,50	1,25
GTX 230	Rotax 1630 ACE-230	EXBORP010	1630,5	169,16	SDBORP013	3	3,50	1,25
GTX Limited 300	Rotax 1630 ACE-300	EXBORP006	1630,5	217	SDBORP013	3	3,50	1,25
GTX PRO 130	Rotax 1630 ACE-130	EXBORP009	1630,5	100	SDBORP013	3	3,50	1,25
RXP-X RS 300	Rotax 1630 ACE-300	EXBORP006	1630,5	217	SDBORP015	2	3,31	1,25
RXP-X RS 300 APEX	Rotax 1630 ACE-300	EXBORP006	1630,5	217	SDBORP015	2	3,31	1,25
RXT-X RS 300	Rotax 1630 ACE-300	EXBORP006	1630,5	217	SDBORP013	3	3,48	1,25
SPARK 2 places	Rotax 900 ACE-60	EXBORP004	899,3	44,13	SDBORP010	2	2,78	1,18
SPARK 2 places	Rotax 900 ACE-90	EXBORP004	899,3	66,19	SDBORP010	2	2,90	1,18
SPARK 2 places TRIXX	Rotax 900 ACE-90	EXBORP004	899,3	66,19	SDBORP010	2	2,90	1,18
SPARK 3 places	Rotax 900 ACE-90	EXBORP004	899,3	66,19	SDBORP010	3	3,05	1,18
SPARK 3 places conv.	Rotax 900 ACE-90	EXBORP004	899,3	66,19	SDBORP010	3	3,08	1,18
SPARK 3 places TRIXX	Rotax 900 ACE-90	EXBORP004	899,3	66,19	SDBORP010	3	3,05	1,18
WAKE 170	Rotax 1630 ACE-170	EXBORP009	1630,5	125,03	SDBORP014	3	3,37	1,25
WAKE PRO 230	Rotax 1630 ACE-230	EXBORP010	1630,5	169,16	SDBORP013	3	3,49	1,25

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant des motomarines personnelles. Je déclare au nom du fabricant de motomarines susmentionnées que les **modèles de l'année 2023** et les moteurs mentionnés ci-dessus qui portent le marquage **CE** sont conformes à toutes les exigences applicables de la manière indiquée et sont conformes au type pour lequel le(s) certificat(s) d'examen de type de l'UE susmentionné(s) a(ont) été délivré(s).

Martin Lachance
MARTIN LACHANCE [FR 00021312 E01]

Nom et fonction : Martin Lachance

Signature et rôle : Directeur, Ingénierie des véhicules Sea-Doo - JPS

Date (an/mois/jour) : 30 mai 2022, Valcourt, QC, Canada

ski-doo LYNX SEA-DOO EVIRUDE ROTAX CAN-AM

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

Laisser vide pour la marquage de
conformité eurasiatique le cas échéant

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

MOTEUR

900 ACE

Moteur		
Type	Moteur Rotax 903	
MODÈLE	Rotax 900 ACE - 60 Rotax 900 ACE - 90	
	4-temps, double arbre à cames en tête (DACT), carter sec, refroidi par liquide	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	Rotax 900 ACE - 60	44,13 kW @ 7000 tr/mn
	Rotax 900 ACE - 90	66,19 kW @ 8000 tr/mn
Induction	À aspiration naturelle	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupape	12 soupapes (poussoirs de soupape hydrauliques à réglage automatique)	
Alésage	74 mm (2,9 po)	
Course	69,7 mm (2,7 po)	
Cylindrée	899,31 cm ³ (54,88 po ³)	
Taux de compression	11,0:1	

Circuit de carburant	
Type Injection de carburant	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (46 mm) à actionneur

Système de lubrification		
Huile moteur	Recommandée	XPS : Huile mélange synthétique 4T 5W40
	Produit de remplacement, ou si non disponible	Utilisez une huile à moteur 5W40 qui respecte les exigences de la classe de service SN ou JASO MA2.

	Contenance	1,8 l (2,12 pintes (liq., US)) changer l'huile et le filtre ⁽²⁾
--	------------	--

Système électrique

Allumage		Allumage à décharge inductive (ADI)
Bougie ⁽³⁾	Marque et type	NGK CR8EB ou équivalent
	Écartement des électrodes	0,70 à 0,80 mm (0,028 à 0,031 po)

- (1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.
- (2) Quantité requise lorsqu'on change l'huile moteur. La quantité totale pour un moteur sec est de 3,4 l (3,6 pintes (liq., US)).
- (3) **AVIS** Ne tentez pas de régler l'entrefer de cette bougie.

VÉHICULE

Série Spark

Circuit de refroidissement		
Type		Circuit fermé (CLSC)
Fluide de refroidissement	Recommandée	Liquide de refroidissement prémélangé XPS à durée de vie prolongée
	Produit de remplacement, ou si non disponible	Utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.
	Contenance	3,0 l (3,2 pintes (liq., US))

Circuit de carburant		
Pompe à essence		Électrique, interne dans le réservoir
Carburant	Type	Ordinaire sans plomb Référez-vous aux <i>Exigences relatives au carburant</i>
	Indice d'octane	87 AKI (RON+MON)/2 ou 91 RON E10 indiqué à la pompe
Réservoir	Capacité totale	30 l (7,9 gal (liq., US))
	Capacité de la réserve (à partir du signal Faible – environ)	12 l (3,2 gal (liq., US))

Système électrique			
Batterie			12 V, 18 Ah
Fusibles	F1	Ordinateur de bord, faisceau de câbles, solénoïde du	10 A

		démarreur, O.T.A.S. (si équipé) et CAPS	
	F2	Démarrage/ Arrêt	5 A
	F3	Batterie	15 A
	F4	Charge	30 A
	F5	iBR (si équipé)	30 A
	–	Pompe de cale (si installée)	3 A
Relais	RY1	Principal	—

Propulsion		
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo®
Turbine	Type	Flux axial en une seule étape. Grand moyeu avec roulements à billes à double rangée
	Matériau	Aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Transmission	Type	Prise directe

Dimensions		
Longueur	MODÈLES 2 PLACES	279 cm (110 po)
	MODÈLES 3 PLACES	305 cm (120 po)
Largeur		118 cm (46,4 po)
Hauteur	Tous les modèles sauf les modèles Trixx	104,5 cm (41,1 po)
	Modèles Trixx	107 cm (42,1 po)

Poids et capacité de charge			
Poids (à sec)	Spark 900 ACE - 60	MODÈLES 2 PLACES	186 kg (410 lb)
	Spark 900 ACE - 90	MODÈLES 2 PLACES	192 kg (423 lb)
		MODÈLES 3 PLACES	193 kg (425 lb)
	Spark Trixx	MODÈLES 2 PLACES	194 kg (428 lb)
		MODÈLES 3 PLACES	199 kg (439 lb)
Nombre de places	Modèles 2 places		2 (voir la limite de charge)
	Modèles 3 places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement	Compartiment de rangement (ensemble Commodité)		27 l (7 gal (liq., US))
	Boîte à gants		1,6 l (.42 gal (liq., US))
	Compartiment de rangement sous la banquette arrière (modèles 3 places)		0,5 l (.13 gal (liq., US))
Limite de charge (occupants et bagages y compris les accessoires)	Modèles 2 places		160 kg (352 lb)
	Modèles 3 places		205 kg (450 lb)

REMARQUE :

BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

- 1. Cordon d'attache enlevé.**
 - Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- 2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
- 3. Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.**
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
- 4. Batterie déchargée.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

- 5. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
- 6. Moteur noyé d'eau.**
 - Reportez-vous à Moteur inondé par l'eau dans Procédures spéciales.
- 7. Sonde ou ECM défectueux.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
- 8. Turbine grippée.**
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

- 1. Raccords de câbles de batterie desserrés.**
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
- 2. Batterie déchargée ou faible.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
- 3. Démarreur usé.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. **Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.**
 - *Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.*
2. **Bougies encrassées ou défectueuses.**
 - *Remplacer.*
3. **Fusible brûlé.**
 - *Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).*
4. **Moteur noyé d'eau.**
 - *Reportez-vous à Moteur inondé par l'eau dans Procédures spéciales.*
5. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
6. **Pompe à essence défectueuse.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. **Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**
 - *Remplacer.*
2. **Carburant : niveau trop bas, vicié ou contaminé d'eau.**
 - *Vider ou remplir.*
3. **Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
4. **Injecteurs bouchés.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
5. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Reportez-vous à Système de suivi.*

DE LA FUMÉE SORT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

3. Dommages internes au moteur.

- *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

LE MOTEUR SURCHAUFFE

1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les Procédures d'entretien.*

3. Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.

- *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et essayer l'embarcation. Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*

LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU D'ACCÉLÉRATION

1. **Utilisation d'une clé d'apprentissage.**
 - *Utilisez une clé normale.*
2. **Mode SPORT inactif.**
 - *Sélectionner le mode SPORT.*
3. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - *Nettoyer. Reportez-vous à Nettoyage de l'hélice et de la prise d'eau de la turbine dans la section Procédures spéciales.*
4. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - *Remplacer. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.*
5. **Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
6. **Étincelle faible.**
 - *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*
7. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Reportez-vous à Système de suivi.*
8. **Injecteurs bouchés.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
9. **Faible pression d'essence.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.*
10. **Présence d'eau dans l'essence.**
 - *Vider et remplir.*
11. **Moteur endommagé par une ingestion d'eau.**
 - *Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.*

L'EMBARCATION N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - Nettoyer. Reportez-vous à *Nettoyage de l'hélice et de la prise d'eau de la turbine dans la section Procédures spéciales.*
2. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - Remplacer. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
3. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - Reportez-vous à *Système de suivi.*

L'EMBARCATION RESTE AU POINT MORT APRÈS AVOIR ACTIONNÉ LE LEVIER iBR.

1. **Le déflecteur iBR reste au point mort.**
 - Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.

L'iBR NE REVIENDRA PAS À LA POSITION NEUTRE (VOYANT iBR ALLUMÉ).

1. **Des débris obstruent l'iBR.**
 - Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.
2. **Défaillance du système iBR.**
 - Enlever le cordon d'attache, attendre quatre minutes, rebrancher la clé et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est disparue.
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'iBR NE REVIENDRA PAS À LA POSITION NEUTRE (VOYANT iBR ÉTEINT).

1. **Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.**
 - Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.
2. **Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. **Algues ou débris pris autour de l'hélice.**
 - Nettoyer. Reportez-vous à *Nettoyage de l'hélice et de la prise d'eau de la turbine dans la section Procédures spéciales.*
 - Vérifier s'il y a des bris.
2. **Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
3. **Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

1. **Mauvais fonctionnement du système de pompe de cale.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
2. **Fuite au système d'échappement.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
3. **Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
4. **Joint de coque et/ou de pont déplacé ou fixations desserrées.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

En cas de panne, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Codes d'erreur

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de l'embarcation en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation, ou l'aviser de cesser d'utiliser l'embarcation et de l'apporter à la concession pour la faire réparer.

Affichage des codes de panne

Sélectionnez **CODES**. Si un code de panne est apparu pendant le fonctionnement, un menu CODES apparaît dans le menu Réglages. Appuyer sur OK pour afficher la liste des pannes.

REMARQUE :

Dans des conditions de fonctionnement normales, certains codes de panne peuvent apparaître. Avant de prendre contact avec votre concessionnaire local, retirez la clé, patientez 2 bonnes minutes jusqu'à la mise hors tension du système électrique, puis appuyez sur le bouton de démarrage pour activer le système électrique. Ceci permet la suppression du code de panne et seuls les codes actifs demeurent visibles dans le menu CODES.



Voyants et affichage

Les voyants et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Pour plus d'informations sur les témoins lumineux habituels, reportez-vous à l'affichage numérique approprié.

Voyant/ Icône (allumés)	Message	Description
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile
	ERREUR MODULE iBR	- Le témoin reste allumé avec un signal sonore et le témoin du moteur est allumé : panne du système iBR (consultez un concessionnaire autorisé Sea-Doo)
	–	Le témoin clignote : panne du système iBR (consultez un concessionnaire autorisé Sea-Doo)
	–	Le témoin reste allumé sans un signal sonore : l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé Sea-Doo.

Message	Description
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée

Message	Description
ANOMALIE MOTEUR	Dysfonctionnement du système moteur et/ou nécessitant une procédure d'entretien
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
PANNE DE LA SONDÉ D'ESSENCE	Panne de la sonde de niveau d'essence
CAPTEUR TEMPÉRATURE D'EAU DÉFECTUEUX	Problème avec le capteur de la température de l'eau, n'envoie pas l'information concernant la température de l'eau
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR
ENTRETIEN REQUIS	Une procédure d'entretien est obligatoire.

AVIS

Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

Codes des signaux sonores	Description
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur de l'embarcation)	Mauvaise connexion système D.E.S.S. Enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller.
	Clé D.E.S.S. erronée. Utilisez un cordon d'attache programmé pour l'embarcation.
	Clé D.E.S.S. défectueuse. Utilisez une autre corde d'attache avec une clé D.E.S.S. programmée.
	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Défectuosité du système de gestion du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	Panne du système iBR. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes les 10 minutes	Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé Sea-Doo.
Bips de deux secondes	Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>Surchauffe du moteur</i> .

Codes des signaux sonores	Description
	<p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
<p>Bip constant (s'arrête lorsque le moteur s'arrête)</p>	<p>Température élevée des gaz d'échappement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la <i>Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>

AVIS

Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

Cette page est intentionnellement
vide

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET AU CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO 2023

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (" BRP ")* garantit ses embarcations Sea-Doo de l'année modèle 2023 vendues par les concessionnaires BRP agréés (tels que définis ci-dessous) aux États-Unis d'Amérique (" USA ") et au Canada contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et dans les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. L'embarcation Sea-Doo a été utilisée pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. L'embarcation Sea-Doo a été altérée ou modifiée de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS, PAR CONSÉQUENT, ELLES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;

- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le manque d'entretien et/ou un stockage inapproprié, comme décrit dans le guide de l'utilisateur ;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur ;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursouflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

DURÉE DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée sera en vigueur à partir de la date de livraison au premier acheteur au détail ou de la date de la première mise en service du Produit, selon la première éventualité et pour la période applicable ci-dessous :

1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, se reporter à *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP et destinées à être vendues dans les États de New York ou de Californie, qui ont été vendues à l'origine à un résident ou qui ont été ultérieurement enregistrées sous garantie pour un résident de l'un de ces deux États, veuillez également vous reporter

à la *déclaration de garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de Californie* contenue dans le présent document.

5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP et destinées à être vendues dans l'État de Californie, qui ont été vendues à l'origine à un résident ou qui ont été ultérieurement enregistrées sous garantie pour un résident de ce même État, veuillez vous reporter à la *déclaration de garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de Californie* contenue dans le présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- L'embarcation Sea-Doo 2023 doit être achetée neuve et non utilisée par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des embarcations Sea-Doo dans le pays où la vente a eu lieu ;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- L'embarcation Sea-Doo 2023 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- L'embarcation Sea-Doo 2023 doit être achetée dans le pays de résidence du propriétaire.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

L'embarcation Sea-Doo ne doit plus être utilisée dès qu'une anomalie apparaît. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation/commande avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

OBLIGATIONS DE BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation,

d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et (ou) de main-d'œuvre encourus par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation pour violation de la garantie ne pourra constituer une cause d'annulation ou de résiliation de la vente de l'embarcation Sea-Doo au propriétaire.

Si un service est nécessaire en dehors du pays de vente d'origine, le propriétaire sera responsable de tous les frais supplémentaires dus aux pratiques et conditions locales, tels que, mais sans s'y limiter, le fret, l'assurance, les taxes, les frais de licence, les droits d'importation et tous les autres frais financiers, y compris ceux prélevés par les gouvernements, les États, les provinces, les territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées aux émissions aux concessionnaires autorisés d'embarcations Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et lorsque l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et la section Procédure de remplissage de carburant.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	Heures	Mois
Composants liés aux émissions d'échappement	175	30
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :

- Système d'admission d'air
- Système d'alimentation
- Système d'allumage
- Systèmes de recirculation des gaz d'échappement

Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :

- Dispositifs de post-traitement
- Soupapes de ventilation du carter
- Capteurs
- Unités de contrôle électronique

Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :

- Réservoir de carburant
- Bouchon du réservoir
- Conduite de carburant
- Raccords de canalisation de carburant
- Fixations*
- Soupapes de surpression*
- Soupapes de régulation*
- Solénoïdes de régulation*
- Contrôles électroniques*
- Diaphragmes de commande à dépression*
- Câbles de commande*
- Tringleries de commande*
- Robinets de purge
- Tuyaux de vapeur
- Séparateur liquide/vapeur
- Filtre à charbon actif
- Supports de montage du réservoir à charbon actif
- Port de connexion de purge du carburateur

REMARQUE :

* En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur le site www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide, ou appelez le 1-888-272-9222.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre embarcation à moteur à combustion interne 2023. En Californie, les nouveaux moteurs à combustion interne des embarcations doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. Bombardier Produits Récréatifs inc. doit garantir le système de contrôle des émissions par évaporation de votre embarcation à moteur à combustion interne pendant les périodes indiquées ci-dessous dans la mesure où il n'y a aucun abus, négligence, entretien inapproprié ou modification non approuvée de votre embarcation à moteur à combustion interne.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut inclure des pièces telles que : filtres à charbon actif, carburateurs, colliers de serrage, connecteurs, filtres, bouchons d'essence, conduites de carburant, réservoirs de carburant, valves, tuyaux pour les gaz et autres composants associés au système de contrôle des émissions par évaporation.

Protection de la garantie du fabricant

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre embarcation à moteur à combustion interne est défectueuse, cette pièce sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Pièces couvertes :

- Collier(s)*
- Bouchon du réservoir d'essence
- Conduite de carburant
- Raccord(s) de canalisation d'essence
- Réservoir d'essence
- Soupape(s) de surpression*
- Tuyau(x) de vapeur
- Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation.

REMARQUE :

* En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une embarcation à allumage commandé, vous êtes responsable de l'exécution des travaux d'entretien obligatoires indiqués dans votre manuel du propriétaire. Bombardier Produits Récréatifs Inc. vous recommande de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre embarcation, mais Bombardier Produits Récréatifs Inc. ne peut pas refuser la garantie uniquement en raison de l'absence de reçus.

En tant que propriétaire d'une embarcation à allumage commandé, vous devez cependant savoir que Bombardier Produits Récréatifs Inc. peut vous refuser la

couverture de la garantie si votre embarcation à allumage commandé ou une pièce s'est avérée défectueuse en raison d'un abus, d'une négligence, d'un entretien inadéquat ou de modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre embarcation à allumage commandé à un centre de distribution ou de service de Bombardier Produits Récréatifs Inc. dès que le problème se présente. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les 30 jours. Si vous avez des questions concernant la couverture de votre garantie, vous devez contacter Bombardier Produits Récréatifs Inc. au 1-888-272-9222.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE ET NEW YORK DES MOTOMARINES SEA-DOO® 2023

Vos obligations et droits de garantie

Le CARB (« California Air Resources Board »), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP ») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2023. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de ces États. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions du moteur de votre motomarine pour la période indiquée ci-dessous, à condition qu'il n'y ait pas eu d'utilisation abusive, de négligence, ni de défaut dans les opérations d'entretien requises sur votre moteur d'embarcation.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2023 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2023 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie des motomarines 2023 Sea-Doo:

Boîtier de filtre à air	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Raccord d'admission d'air	Tubulure d'admission
Soupape de ventilation de demi-carter	Capteur de pression et de température du collecteur (MAPTS)

Capteur de la température du liquide de refroidissement (CTS)	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Capteur de cliquetis (KS)
Filtre à carburant	Bougies
Injecteurs d'essence	Compresseur volumétrique
Régulateur de pression d'essence	Carter de papillon
Pompe à essence	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Capteur de position du papillon des gaz (TPS).
Bobines d'allumage	Faisceau de fils et connecteurs

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fournit les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2023, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo, n'oubliez pas que BRP est susceptible de réfuter la couverture de la garantie si la défaillance du moteur ou

d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire autorisé Sea-Doo dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire autorisé Sea-Doo le plus près, veuillez contacter le centre d'assistance client au 1-888-272-9222.

Système de classification par étoiles

Pour la Californie et l'État de New York, votre embarcation Sea-Doo 2023 à moteur thermique avec bougies d'allumage porte une étiquette environnementale spéciale requise par le « California Air Resources Board ». Cette étiquette porte 3 étoiles. Une étiquette mobile, fournie avec votre embarcation à moteur thermique avec bougies d'allumage, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40% moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

Une étoile – Faibles émissions

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles – Émissions ultra faibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65 % moins d'émissions que les moteurs avec Une étoile – Faibles émissions.

Quatre étoiles – Émissions super ultra faibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB (« California Air Resources Board ») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et en-bord qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de la « California Air Resources Board ». Les moteurs répondant à ces normes produisent 90 % moins d'émissions que les moteurs avec Une étoile – Faibles émissions.

Pour plus d'informations :	Motomarine plus propre – Les faits 1 800 END-SMOG www.arb.ca.gov
-------------------------------	---

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINE SEA-DOO 2023

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit ses motomarines Sea-Doo 2023 (« motomarine ») vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. la motomarine a été utilisée pendant des courses ou autres types de compétitions, à un moment ou un autre, même par un propriétaire antérieur, ou
2. la motomarine a été adaptée ou modifiée de manière à changer son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou
3. la motomarine a été adaptée ou modifiée pour en changer l'usage prévu par son fabricant.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS ACHETÉS EN AUSTRALIE, VOIR *PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE UNIQUEMENT*, CI-DESSOUS).

Ni un distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de conformité aux normes d'entretien ou de remisage telles qu'indiquées dans le Guide du conducteur ;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur ;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- Utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants qui ne conviennent pas à l'utilisation du produit (voir le Guide du conducteur) ;
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : date de livraison au premier acheteur au détail ou, la date

à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour des utilisations récréatives et privées. Pour L'AUSTRALIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, VINGT--QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS pour des utilisations récréatives et privées.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.
Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- la motomarine Sea-Doo 2023 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisée par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des motomarines Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue ;
- le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté ;
- la motomarine Sea-Doo 2023 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé ;

- la motomarine Sea-Doo 2023 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le client doit aviser un distributeur/concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumise à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

OBLIGATIONS DE BRP

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ETATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINE SEA-DOO 2023

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. ("BRP")* garantit ses motomarines Sea-Doo 2023 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo («distributeur/concessionnaire Sea-Doo») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union Européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), la Turquie, les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. la motomarine a été utilisée pendant des courses ou autres types de compétitions, à un moment ou un autre, même par un propriétaire antérieur, ou
2. la motomarine n a été adaptée ou modifiée de manière à changer son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou
3. la motomarine a été adaptée ou modifiée pour en changer l'usage prévu par son fabricant.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de conformité aux normes d'entretien ou de remisage telles qu'indiquées dans le Guide du conducteur ;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dégâts causés par un mauvais usage, un usage abusif ou anormal, la négligence, l'utilisation en course, une utilisation incorrecte ou incompatible avec celle qui est recommandée dans le Guide du conducteur ;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- Utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants qui ne conviennent pas à l'utilisation du produit (voir le Guide du conducteur) ;
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : date de livraison au premier acheteur au détail ou, la date

à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de

1. Vingt quatre (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, à des fins commerciales.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- la motomarine Sea-Doo 2023 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisée par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des motomarines Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue ;
- le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté ;
- la motomarine Sea-Doo 2023 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé ;
- la motomarine Sea-Doo 2023 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie ; et
- l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le client doit aviser un distributeur/concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des

réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumise à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

OBLIGATIONS DE BRP

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Sea-Doo neuves, sans frais de pièces et/ou de main-d'œuvre encourus par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Advenant que la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession BRP.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les conditions et modalités suivantes ne s'appliquent qu'aux produits français.

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (" BRP ") s'engagent à protéger vos renseignements personnels et à appliquer une politique générale de transparence sur nos méthodes de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. **Vous pouvez obtenir plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en scannant le code QR ci-dessous.**

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre la perte et l'accès non autorisé.

Les renseignements personnels qui peuvent être recueillis par BRP, directement auprès de vous ou auprès de concessionnaires autorisés ou de tiers autorisés, comprennent :

- **Coordonnées, renseignements démographiques et d'enregistrement** (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication).
- **Renseignements sur le véhicule** (ex : numéro de série, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- **Renseignements de tiers** (ex : renseignements reçus des partenaires de BRP, renseignements sur les activités de marketing conjoint, médias sociaux).
- **Renseignements technologiques** (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées, témoins et technologies similaires lorsque vous utilisez les sites Web ou l'application mobile de BRP ou des concessionnaires).
- **Renseignements d'interaction avec BRP** (ex : renseignements recueillis lorsque vous appelez les représentants des ventes internes de BRP, achetez des articles sur un site Web de BRP, vous inscrivez à des courriels de BRP, participez à des concours et des tirages commandités par BRP ou assistez à des événements commandités par BRP).
- **Renseignements transactionnels** (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).

Ces renseignements pourront être utilisés et traités aux fins suivantes :

- Sûreté et sécurité
- Service à la clientèle pour les ventes et l'après-vente (ex : compléter ou suivre avec vous votre achat ou votre entretien)
- Enregistrement et garantie
- Communication (ex : vous envoyer un sondage de satisfaction BRP)
- Publicité comportementale en ligne, profilage et services de localisation (ex : vous offrir une expérience personnalisée)
- Conformité et règlement des différends
- Marketing et publicité
- Assistance (ex : aide pour tout problème de livraison, traitement des retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP)

Nous pouvons également utiliser les renseignements personnels pour générer des données agrégées ou statistiques qui ne permettent plus de vous identifier personnellement.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Nous pouvons recevoir des renseignements à votre sujet de diverses sources, y compris de tiers, comme les concessionnaires autorisés et les partenaires de BRP, avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjoint. Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet de plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation.

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage sur la satisfaction ou pour toute question générale sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse **privacyofficer@brp.com** ou par courrier à l'adresse suivante :
Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0.

Lorsque BRP traite vos renseignements personnels, elle le fait en conformité avec sa Politique de confidentialité à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en utilisant le code QR suivant.



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

Australie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019

Chine

Room 301, Building 6,
10 Hengshan Road,
Xuhui District,
Shanghai 200030

Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Itterpark 11
40724 Hilden

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,
13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brésil

Av. James Clerck Maxwell, 230
Campinas, Sao Paulo
CEP 13069-380

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP :

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement**: en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ--NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : En cas de vol de votre bateau, vous devez en informer le service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

Cette page est
vierge intentionnellement

Cette page est
vierge intentionnellement

Note : _____

No. du modèle
de la **MOTOMARINE** _____

Numéro d'identification
du **HULL** (N.I.H.) _____

Numéro d'identification
du **MOTEUR** (N.I.M.) _____

PROPRIÉTAIRE : _____
NOM

N° RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat |_____| |_____| |_____|
ANNÉE MOIS JOUR

Date d'expiration de la garantie |_____| |_____| |_____|
ANNÉE MOIS JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea-Doo au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne tenez pas compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, la vidéo de sécurité et des étiquettes de sécurité apposées sur les produits, vous prenez le risque de causer des accidents graves ou mortels.



www.brp.com

SKI-DOO®

LYNX®

SEA-DOO®

CAN-AM®

ROTAX®

ALUMACRAFT®

MANITOU®

QUINTREX®